

Les concours provinciaux

Texte des nouvelles conditions

Québec, 2. — Voici le texte des nouvelles conditions des concours annuels provinciaux, telles que publiées dans le dernier numéro de la Gazette officielle:

1.—Trois concours sont institués: un concours pour chaque année en vue des prix suivants: un prix de littérature, un prix de science et un prix de sciences morales et politiques.

2.—La somme prévue pour chacun des trois prix est de quatre-vingt-cinq dollars (\$85.00) répartie comme suit: huit cents dollars (\$8.00), premier prix; quatre cents dollars (\$4.00), deuxième prix; deux cents dollars (\$2.00), troisième prix. Si deux concurrents méritent le 1er prix, ils reçoivent chacun six cents dollars (\$6.00), et alors il n'y a pas de second prix. Le jury demeure libre de ne pas accorder de prix, s'il n'y a pas d'ouvrage présenté ou si les ouvrages présentés n'offrent aucun intérêt.

3.—Tout sujet canadien, de naissance ou par naturalisation, pourvu qu'il réside dans la province de Québec depuis trois ans à compter de la date où le concours se ferme, peut prendre part à chacun des trois concours, sauf les restrictions énumérées ci-après. Sont également admis à concourir les étudiants de la province de Québec en séjour d'études en dehors de la province de Québec et les Canadiens qui ont quitté la province de Québec pour occuper ailleurs un emploi public au service du gouvernement de la province de Québec ou du gouvernement du Canada.

Toutefois, l'auteur qui, dans un concours institué par le gouvernement de la province de Québec, a obtenu, seul ou ex aequo, un premier prix, est éliminé des concours de la section où il a obtenu le prix, pendant les onze années suivantes.

De même, ceux qui ont obtenu un premier prix dans les concours soumis aux anciens règlements des prix littéraires et scientifiques, ne peuvent, pour une période de onze ans, à compter de la date où ils ont été lauréats, être admis à concourir dans les mêmes sections.

L'œuvre commune de deux ou plusieurs auteurs est admise à l'une ou à l'autre des sections, au même titre que l'œuvre d'un seul auteur.

4. Les demandes d'admission aux concours doivent être faites au Secrétaire de la province. Les candidats doivent, dans cette demande:

(1) Déclarer qu'ils sont sujets britanniques;

(2) Indiquer le lieu de leur résidence actuelle, et, s'ils n'ont plus leur résidence dans la province de Québec, affirmer qu'ils ont quitté cette résidence pour aller remplir ailleurs un emploi public pour le compte du gouvernement du Canada, et qu'ils remplissent encore cet emploi;

(3) Indiquer, si l'ouvrage présenté est imprimé, la date précise de sa publication en volume.

Toute demande d'admission doit être signée par le ou les candidats sauf le cas de procuration, alors que ladite procuration doit être déposée avec la demande.

5. Toute demande d'admission aux concours doit être accompagnée d'une copie certifiée de l'acte de naissance du candidat ou de son certificat de naturalisation, ainsi que d'une bibliographie complète de l'œuvre écrite de ce candidat.

6. Tous les travaux imprimés depuis la date de clôture de la dernière section, avant l'adoption des présents règlements, ne peuvent être présentés, pourvu qu'ils n'aient pas été présentés auparavant.

Les manuels scolaires ne sont pas admis.

Aucune limite n'est fixée pour l'étendue des ouvrages qui traitent, en langue française ou en langue anglaise, des sciences physiques ou mathématiques, des sciences naturelles et des sciences appliquées. Les autres ouvrages moraux et politiques doivent comprendre au moins vingt-cinq mille mots s'ils sont écrits en prose, ou huit cents vers, s'ils sont écrits en vers, sauf le cas d'une œuvre dramatique, laquelle doit comporter au moins trois actes ou trois pièces de théâtre d'un acte.

7. Les travaux soumis aux concours doivent être déposés en six exemplaires entre les mains du secrétaire, entre le premier mars et le premier mai. En 1938, l'inscription peut cependant se faire du premier mars au quinze juin.

Les ouvrages présentés doivent être lisiblement écrits à la machine.

Un auteur peut présenter l'ensemble des travaux qu'il a publiés durant la période faisant l'objet du concours. Dans ce cas, le jury doit juger l'ensemble de l'œuvre et non pas chaque ouvrage séparément. Un auteur peut, la même année, concourir dans plus d'une section.

8. Les jurys des divers concours sont nommés chaque année par le lieutenant-gouverneur en conseil, le ou après le premier mai. Après le premier mai, l'Association canadienne-française pour l'avancement

des sciences (l'Acfas) a le privilège de recommander au secrétaire de la province un membre du jury du prix des sciences, pour ouvrages en langue française, la Société des Écrivains, un membre du jury du prix de littérature, pour ouvrages en langue française. De la même façon, la Canadian Authors Association (section de Montréal) a le privilège de recommander au secrétaire de la province un membre du jury du prix de littérature, pour ouvrages en langue anglaise.

Chaque jury comprend cinq membres appartenant aux disciplines qui relèvent de la section concernée.

9.—Le représentant du Secrétaire de la province agit comme secrétaire des concours et comme secrétaire du jury. Outre les attributions que peut lui assigner le Secrétaire de la province, il renseigne sur les conditions du concours ceux qui veulent y participer; il surveille l'enregistrement des ouvrages présentés, s'engage de leur admissibilité et les examine de façon sommaire; il convoque le jury, lui fait part de ses recherches et de ses observations, le renseigne sur les conditions du concours et sur la manière dont les concurrents ont rempli telles conditions; enfin, il enregistre les décisions du jury et rédige le rapport de celui-ci.

Le secrétaire des concours reçoit une rémunération de deux cents dollars (\$200.00) par an, payable à même le fonds mis à la disposition du Secrétaire de la province par le chapitre 138 des Statuts Refondus de Québec (1925).

10.—Les ouvrages qui, d'année en année, font l'objet du prix de littérature, sont les suivants: par cycles:

(1) Les ouvrages d'imagination en prose, en langue française, tels que romans, contes, nouvelles, croquis, biographies romancées.

(2) Les ouvrages d'imagination en vers (en langue française) tels que poèmes, poésies, pièces de théâtre en vers ou recueil de pièces de théâtre en vers.

(3) Tous les ouvrages, en langue anglaise, qui appartiennent aux différentes disciplines de la section de littérature.

(4) Les ouvrages de critique littéraire, d'histoire littéraire ou de critique d'art, les ouvrages qui traitent de la correction du langage, les mémoires ou les relations de voyage, en langue française.

11.—Les ouvrages qui, d'année en année, font l'objet du prix de sciences sont les suivants, par cycles:

(1) Ceux qui traitent, en langue française, des sciences physiques et mathématiques, telles que mathématiques, physique, chimie, astronomie, etc.

(2) Tous les ouvrages, en langue anglaise, qui appartiennent aux différentes disciplines énumérées dans la section des sciences.

(3) Ceux qui traitent, en langue française, des sciences naturelles, telles que zoologie, botanique, géologie.

(4) Les ouvrages de sciences appliquées, en langue française.

Seuls les ouvrages qui apportent une contribution à l'avancement des sciences peuvent être primés. Les ouvrages relatifs à l'histoire des sciences sont admis dans les sections précédentes.

12.—Les ouvrages qui, d'année en année, font l'objet du prix de sciences morales et politiques sont les suivants, par cycles:

(1) Tous les ouvrages, en langue anglaise, qui appartiennent aux différentes disciplines de la section des sciences morales et politiques.

(2) Les livres d'histoire ou de géologie, en langue française.

(3) Les ouvrages de philosophie, de théologie et de sciences religieuses, en langue française.

(4) Les ouvrages de sciences morales et politiques, de droit, et les ouvrages analogues, en langue française, qui n'entrent pas dans les sections précédentes.

13.—Aucun travail présenté dans une section ne peut être déclaré hors concours par le jury, sous prétexte qu'il appartient davantage à une autre section. Cependant, il doit être jugé selon les conditions prévues pour chaque section. Le secrétaire du concours, après entente avec l'auteur et avant le premier mai de chaque année peut changer un ouvrage de section.

14.—Dans l'enregistrement des décisions du jury, il est tenu compte de l'avis qu'un membre absent a exprimé sous sa signature et communiqué au secrétaire du concours.

Les décisions du jury sont définitives et sans appel.

15.—Avant le premier octobre qui suit sa nomination, le jury soumet son rapport au secrétaire de la province. Celui-ci proclame ensuite les lauréats, dans les six mois qui suivent la date de clôture du concours et leur transmet les prix qui leur ont été assignés.

16.—Les demandes de renseignements, relatives aux règlements de concours, doivent être adressées au secrétaire de la province.

Nos éphémérides

2 mai 1885

Au Couteau-Coupé

Au printemps de 1885, le général Middleton se dirigeait vers les quartiers généraux de Riel à Bathe, alors que plus à l'ouest s'avançaient vers le nord d'autres troupes gouvernementales sous le commandement du colonel Otter. Cette colonne vint porter secours aux Anglais en plein milieu des hostilités à Battleford. Ensuite, dans le but d'empêcher la jonction des troupes indiennes, dirigées par Friesur d'Enclos et Gros-Ours, Otter ordonna une marche forcée de 40 milles dans la direction de la cote du Couteau-Coupé, où il attaqua les Indiens. Faiseur d'Enclos, profitant de sa position avantageuse et de sa connaissance parfaite des lieux, infligea des pertes considérables au 90e Régiment de Winnipeg. Aidé par la police montée, qui servait d'éclaireurs et d'arrière-garde, Otter s'arrangea pour tirer ses soldats de leur situation difficile et retraits jusqu'à Battleford. Cependant les Indiens ne poursuivirent pas leurs ennemis et ne tirèrent pas parti de leur victoire. Faiseur d'Enclos se rendit rapidement pendant que le général Strange se dirigeait vers Calgary et Edmonton à la tête d'une autre colonne de troupes.

Mort de l'abbé

Honorius Bois

L'ancien directeur de l'Ecole d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière est décédé à 57 ans.

Québec, 2 (D.N.C.). — M. l'abbé Honorius Bois, ancien directeur de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, est décédé hier après-midi, à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, à l'âge de 57 ans.

M. l'abbé Bois était né à Saint-Jean-Port-Joli, le 10 avril 1881. Il fit ses humanités au collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, puis entra au grand séminaire de Québec. Ordonné prêtre le 13 juin 1909, à Saint-Jean-Port-Joli, il y chanta sa première messe. Il fit d'abord du ministère, comme vicaire à Saint-Romuald, de 1909 à 1912. Il traversa ensuite en Europe et étudia à l'Université d'Angers, de 1912 à 1913. De retour au pays, il fut nommé professeur à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, poste qu'il occupa de 1913 à 1926. Il devint à ce moment inspecteur des écoles ménagères, et en 1930, on lui confia la direction de l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne. En 1937, il abandonna ces fonctions pour prendre charge de l'administration du "plan Bilodeau-Rogers".

Entre temps, il s'était occupé de l'exploitation des fermes des Ursulines de l'Hôtel-Dieu et du couvent de Bellevue.

Lui survivent: six frères: MM. Ernest Bois, de Sainte-Anne-de-la-Pocatière; Louis-J. Bois, de Saint-Jean-Port-Joli; Joachim Bois, de Montréal; Georges Bois, de Charlevoix; Antoine Bois, de Québec; Eugène Bois, de Rivière-Ouelle; deux sœurs: Mme Pierre Trudel, de Charlevoix-Ouest, et la R. S. Marie-Joséphine du Carmel, des Soeurs de la Sagesse, de Dorval.

Un premier service sera chanté mardi matin, à 9 h., à Saint-Jean-Port-Joli, un deuxième mercredi matin à l'Ecole d'agriculture de Sainte-Anne et un troisième, jeudi matin, à l'Eglise de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. L'inhumation aura lieu au cimetière Painchaud.

L'hôpital de Verdun

Mgr Richard en recommande l'agrandissement

Mgr Richard, curé de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs de Verdun, recommande l'agrandissement de l'hôpital Général de Verdun. Mgr Richard est le fondateur de cette institution. Au cours de la réunion des gouverneurs à vie hier il a proposé de faire circuler une requête et de la faire signer par tous les citoyens de la ville. La requête, couverte de signatures, sera ensuite remise au député provincial, M. Lafleur, qui la présentera au premier ministre de la province, M. Duplessis, pour obtenir l'aide du gouvernement de Québec.

Hier également, Mgr Richard a déposé une plaque portant les noms de tous les gouverneurs à vie de l'hôpital. On a rendu hommage à Mgr Richard, aux religieux de la Providence et aux médecins et infirmières.

M. Bernard Piché

à l'honneur

Le jeune organiste de la cathédrale des Trois-Rivières, prix d'Europe de l'Académie, se fait entendre à l'église des Carmes de Paris.

Des nouvelles de Paris nous apprennent que M. Bernard Piché, organiste de la cathédrale des Trois-Rivières et qui remporta il y a quelques années le Prix d'Europe pour l'orgue, s'est fait entendre le Samedi saint, 16 avril, à l'église des Carmes de Paris, à l'occasion d'une cérémonie solennelle d'ordination que présidait S. Em. le cardinal Verdier. Notre jeune compatriote a exécuté en cette circonstance: Fantaisie, de Franck; un Choral et une Fugue, de Bach; "Fantaisie sur le Te Deum", de Chs Tournemire.

M. Piché poursuit brillamment ses études musicales à Paris, sous la direction de grands maîtres de l'orgue.

Feu le F. Julien, F.E.C.

Port-Alfred, 2. — Le R. F. Julien, des Frères des Ecoles chrétiennes, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi à 22 ans.

Le service et la sépulture ont eu lieu ce matin à la maison-mère, Sainte-Foye, Québec.

Chez les Franco-Ontariens

Bienfaisante émulation

De la Feuille d'Érable, de Tecumseh, Ontario, numéro du 21 avril:

Nous assistâmes lundi dernier à Chatham au concours de français des élèves des écoles bilingues relevant de M. l'inspecteur Payette, et nous n'avons pu nous empêcher d'admirer la grande émulation que créent ces genres de concours au sein de notre gent écolière et d'un salutaire enthousiasme qu'ils provoquent non seulement chez les enfants, mais encore parmi nos personnes enseignantes, chez les parents des élèves et chez tous ceux et celles qui s'intéressent sincèrement à l'éducation de notre jeunesse.

On se rappelle que ces concours d'orthographe et de diction française furent d'abord organisés dans notre comté d'Essex par M. l'inspecteur Robert Gauthier. Celui-ci, promu à la direction du département de l'enseignement du français dans le ministère de l'Éducation à Toronto, décida immédiatement de généraliser ces épreuves à toute la province.

C'est précisément le premier grand concours du genre — concours auquel participent des représentants de tous les inspecteurs bilingues d'Ontario — qui aura lieu à Ottawa le 25 mai prochain. Et le concours tenu à Chatham lundi dernier avait pour but de récompenser, certes, les enfants qui manifestent le plus de progrès dans l'étude de la langue française, mais surtout de choisir parmi eux, par un procédé éliminatoire aussi juste et impartial que possible, celui et celle qui auront l'honneur d'aller représenter à Ottawa l'inspecteur de M. Payette et concourir contre les autres champions régionaux de toute la province.

Et mardi, le 3 mai, ce sera le tour des élèves (de huitième année tous) des écoles bilingues de l'ins-

pectorat de M. Gascon de se rencontrer dans le concours éliminatoire régional de la partie ouest de nos comtés de Kent et d'Essex. Cette épreuve aura lieu à l'école Saint-François, 432, rue D'Artois, Windsor. Elle comprendra deux séances: la première à 9 heures de l'avant-midi pour les examens en orthographe et en composition, la seconde à une heure et demie de l'après-midi pour les examens en lecture, littérature et élocution.

Une grande séance publique aura ensuite lieu une semaine plus tard (10 mai) au même endroit, séance organisée par le Cercle des Éducateurs, avec le bienveillant concours des directrices de nos écoles bilingues. C'est alors que seront proclamés les noms des vainqueurs.

Nous nous faisons un devoir de féliciter tout particulièrement MM. les inspecteurs Gascon et Payette du dévouement qu'ils apportent à l'organisation de ces concours ainsi que tous ceux et celles qui collaborent si généreusement avec eux pour faire de ce grand concours provincial de français un magnifique succès, du double point de vue pédagogique et national. Quant à la Feuille d'Érable elle-même, elle fait sa petite part en s'efforçant de donner à cette splendide initiative toute la publicité que lui permet son format limité, en attendant impatiemment le jour où il lui sera possible de coopérer d'une manière plus tangible avec les organisateurs de ces intelligentes épreuves scolaires et d'offrir un trophée annuel qui soit digne des efforts et du succès des vainqueurs de la région qu'elle sert. Et c'est ainsi que graduellement, en s'aidant les uns les autres, nos organismes de survivance française et catholiques atteindront une importance et une efficacité qui assureront l'avenir des nôtres dans Essex et Kent.

Jean de FIERBOIS

Hitler quitte Berlin pour l'Italie

Voyage historique — Pas de nouveau traité entre l'Allemagne et l'Italie

Berlin, 2. (A.P.). — Le chancelier Hitler a quitté aujourd'hui Berlin pour l'Italie, où il va rendre sa visite au premier ministre Mussolini. C'est un voyage historique, proclament les journaux allemands, et des foules considérables se sont amassées sur la route qui va de la chancellerie à la gare d'Anhalter pour acclamer le Führer en agitant des drapeaux allemands et italiens. Dans les milieux officiels on affirme qu'il n'y aura pas de nouveau traité de conciliation entre l'Allemagne et l'Italie, mais il n'en reste pas moins que plusieurs techniciens allemands, notamment le Dr Friedrich Gaus, ministre des Affaires étrangères, doivent accompagner le chancelier.

A l'occasion du 1er mai, le chancelier Hitler a prononcé hier un discours où il a déclaré que l'Allemagne a si bien su lutter contre le chômage qu'il lui manque maintenant des bras et que tous les pays, à l'exception de l'État qu'il aura l'honneur de visiter prochainement, sont aux prises avec les difficultés ouvrières qui pèsent si lourdement sur l'Allemagne en 1932 et 1933.

Rome, 2. (A.P.). — Les trains ne cessent d'amener de nouveaux régiments à Rome pour la grande revue militaire qui doit marquer le passage du chancelier Hitler. La plus grande animation règne dans la capitale italienne où les marchands refusent de livrer des commandes tant les rues sont encombrées de soldats, de policiers et de touristes.

Tous les suspects ont été arrêtés ou ont reçu l'ordre de s'éloigner de Rome, de Florence et de Naples où doit séjourner le chef d'État de l'Allemagne. Il y a des gens qui fixent à 6,000 ou 7,000 le nombre de ces arrestations préventives. La police fait bonne garde tout le long de la ligne de chemin de fer que doit suivre le train de Hitler.

L'animation est très grande dans le Tyrol méridional, que l'Italie a obtenu de l'Autriche à l'issue de la grande guerre et où la population est en majorité allemande. Les gens s'apprêtent à se réunir le long de la voie ferrée à l'aube demain matin pour saluer le chancelier Hitler lorsque son train traversera la région pour gagner Rome.

En Colombie

Bogota, Colombie, 2 (A.P.). L'élection de l'ancien ministre des affaires étrangères Eduardo Santos à la présidence de la Colombie semble assurée, même si tous les rapports du scrutin d'hier ne sont pas encore complets. M. Santos succédera au président Alfonso Lopez, dont le terme d'office expire le 7 août prochain.



Cette photo, prise vendredi dernier, montre l'intérieur du nouveau terminus de la Provincial Transport Company. Les ouvriers y mettaient la dernière main, car cet imposant immeuble doit être ouvert au public demain. Situé au no 1188, rue Dorchester ouest, angle Drummond, ce terminus, d'architecture moderne et éblouissante de lumière la nuit, constitue de nouvelles facilités de transport pour la métropole.

Vichy Suprême
Limonade Gazeuse
Purgative

Le laxatif idéal, légèrement effervescent, que même les enfants prennent sans déplaisir. Beaucoup imitée parce que supérieure. Exigez-la dans toutes les pharmacies.

J.-Alfred OUMET, Ag. gén. pour le Canada
84 est, rue Saint-Paul, Montréal.

De Vichy, France!

"La Boîte aux Questions"

De B.-L. Conway, C.S.P., adapté de l'anglais par Adrien Malo, Francisca

Ce volume contient en ses 448 pages environ, la réponse doctrinale à 1000 questions choisies parmi les 250,000 reçues pendant les trente et une dernières années, au cours de 432 missions, d'une à six semaines chacune, prêchées en 197 villes de 64 diocèses des États-Unis et du Canada; cette tournée, avec la grâce de Dieu, a fait plus de 6,200 conversions.

Le volume fut traduit en espagnol, en allemand, en flamand; le Père Adrien Malo nous donne la traduction française, la seule autorisée par l'auteur; son expérience du ministère lui a démontré péremptoirement l'actualité de cet ouvrage pour les lecteurs de langue française.

La première édition anglaise a atteint le beau chiffre de 2,253,000 copies; la nouvelle édition compte déjà 320,000 copies.

Ce volume rendra de précieux services aux prêtres, aux religieux et aux religieuses, aux étudiants, aux cercles d'études, aux clubs qui s'occupent de questions religieuses, aux confédérés, aux intellectuels, aux membres de l'Action catholique, à tous les catholiques qui désirent se renseigner sur leur foi.

Préfacés par les cardinaux Gibbons et Hayes dans son texte anglais, l'édition française porte une magistrale préface de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal.

Volume de 448 pages, au comptoir 60c.; par la poste 75c.

Service de Librairie du Devoir, 430 Notre-Dame est, Montréal.

MERCREDI

Le "Devoir" commencera mercredi la publication d'un nouveau feuilleton, d'un type amusant: "APRÈS LEUR MARIAGE"

Bulletin météorologique

Toronto, 2 (C.P.). — Voici le temps qu'il fera probablement demain dans les diverses régions de la province de Québec:

golfes et rive nord: partiellement nuageux et frais;

baie des Chaleurs: beau, même température;

bas Saint-Laurent: beau, même température;

Outaouais et haut Saint-Laurent: beau, assez chaud, incertain sur la fin de la journée;

nord-ouest du Québec et Lac-St-Jean: beau.

"Le Canada d'aujourd'hui et de demain"

Nature de l'État canadien

Par le R. P. Georges Simard, O.M.I., de l'Université d'Ottawa

"C'est une grave et haute étude. Quelle bénédiction si nos séminaires, petits et grands, si nos cercles d'études de jeunes l'analysaient et se l'assimilaient. Comme ces notions plus nettes, plus précises assainiraient l'atmosphère et donneraient à notre santé nationale une plus ferme équilibre." (Témoignage de l'un de nos chefs.)

Brochure en vente au Devoir au prix de 15c. l'unité.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES LE "DEVOIR". Billets d'été pour tous les pays au tarif des compagnies aériennes, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, de paquebots, chemins de fer, autobus, etc. Téléphone: Belair 3361.

NOTRE FAVORI NATIONAL

meichers

GIN
CANADIEN
CROIX D'OR

London Club, London Dry Gin

Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED, Montréal et Berthierville

Three Castles Extra Special Liqueur Whisky

Sardinez pour VOTRE plaisir!

Ewing

Depuis 70 ans les semences Ewing ont embelli les Jardins Canadiens

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE!

THE William Ewing CO

SEED MERCHANTS - 412 MCGILL STREET - MONTREAL

Le livre du jour que tout le monde doit lire

"DOLLARD"

Drame en trois actes, en vers, par GIRE MAIGUET

Enfin! Nous avons notre drame. Plusieurs s'étaient essayés à mettre Dollard en scène: aucun n'a encore mieux réussi. Gire Maiguet a le don, le don de nous montrer l'âme du héros, le don de nous présenter Dollard TEL QU'IL EST avec son patriotisme ardent et éclairé, sa passion du martyre, Dollard, l'incarnation de la jeunesse ardente portant au front l'aurore de la pureté, de la vraie piété et de la chevalerie.

La critique pourra trouver des défauts à ce drame, le plus grand, peut-être, celui d'être canadien. Mais c'est en lisant et en jouant cette pièce de maître, cette pièce pleine d'évocation et d'émotion, que notre jeunesse apprendra le secret de combattre et de vaincre.

En plus, ce drame est un écri de véritables bijoux littéraires. "L'Hymne de Dollard à la Patrie mourante", "L'Hymne de Dollard au martyre", "La prière des martyrs", "L'Épique de la Charrue", et enfin, "L'Hymne de la jeunesse à Dollard", qui clôt le volume, sont des pièces qui vivront, elles sont de tous les temps, la véritable cri d'un cœur épris d'amour de Dieu et de la patrie.

Qui nous montrera ce chef-d'œuvre pour que le public puisse le goûter aux feux de la rampe et en faire une digne apothéose à la gloire du Héros du Long-Sault, au grand jour de sa fête?

En vente à la Librairie du "Devoir", 430, est rue Notre-Dame, Montréal, Qué., au prix de \$1.00 franco.

NECROLOGIE

BOURDON-REED — A l'hôpital Notre-Dame, le 28, à 42 ans, Mme Arthur Bourdon, née Océlie Reid.

BOYER — Montréal, le 29, à 82 ans, Exilda Boyer, épouse de feu Aliméda Boyer.

CONSTANTIN — A Montréal, le 28, à 73 ans, Théophile Constantin, époux de feu Amanda Fequet.

COURTEAU — A Montréal, le 29, à 58 ans, Joseph Courteau, époux d'Emma Collin.

LAVALLEE — A Montréal, le 29, à 73 ans, Joseph-Roger Lavalée.

DESORMIER — A Montréal, le 29, à 82 ans, Guy Desormier, oncle de M. et Mme A. Desormier, née St-Laurent, Jeanne.

FAUBERT — A Rigaud, le 29, à 61 ans, M. Joseph Faubert, époux d'Euchariste Labelle.

GEOFFRION — A Montréal, le 30, à 28 ans, Josephine Geoffrion, épouse de feu Napoléon Geoffrion.

LAPORTE — A Montréal, le 29, à 71 ans, Joseph-Valère Laporte, époux de Louise Blais.

LECLAIR-BRISSON — A Montréal, le 30, à 64 ans, Georgiana Brisson, épouse d'Ar-

LECLAIR — A Saint-Philippe de la Prairie, le 29, à 83 ans, M. Luc Lefebvre, époux de feu Marguerite Monette.

MELCHER — A Saint-Philippe-de-Pierrefonds, le 28, à 85 ans, Normand Melchior, époux de feu Alexina Normand.

TRAHAN — A Montréal, le 29, à 35 ans, Mme Albers Trahan, née Amandine Bil-

CALENDRIER

Demain: MARDI, 3 mai 1938
Invention de la Sainte-Croix
Lever du soleil, 4 h. 41.
Coucher du soleil, 7 h. 02.
Lever de la lune, 11 h. 31.
Coucher de la lune, 11 h. 02.
Premier quart, le 6, à 4 h. 24m. du soir.
Pleine lune, le 14, à 3 h. 39m. du matin.
Dernier quart, le 22, à 7 h. 36m. du matin.
Nouvelle lune, le 29, à 9 h. 0m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 50.
Même date l'an dernier 48.
Minimum aujourd'hui 30.
Même date l'an dernier 34.
BAROMETRE: 10 h. a.m. 29.65. 11 h. a.m. 29.70.

Chiffres fournis par Mme L.-P. de Meil, 7831 rue Saint-Denis, Montréal.

Le traité anglo-italien

Chamberlain défend sa politique de relations réalistes avec les dictatures

Il y a 11 mois, la Grande-Bretagne et l'Italie s'acheminaient rapidement vers la guerre — Entente orale au sujet de la Palestine

LONDRES, 2 (A.P.) — Le premier ministre Neville Chamberlain a soumis aujourd'hui le traité anglo-italien à l'approbation de la Chambre des Communes en déclarant qu'il y a onze mois la Grande-Bretagne et l'Italie s'acheminaient rapidement vers la guerre et que leurs relations étaient si peu satisfaisantes qu'il fallait nécessairement tenter un effort pour les améliorer. Il a révélé en outre que les deux pays en sont venus à une entente orale sur la question délicate de la Palestine et qu'ils ont convenu mutuellement de respecter leurs intérêts respectifs en ce pays.

M. Chamberlain a vigoureusement défendu sa politique de relations réalistes avec les dictatures, repoussant l'idée qu'il est impossible pour une démocratie d'en venir à une entente avec un Etat totalitaire.

Les députés de l'opposition ont éclaté de rire lorsque le premier ministre a rappelé que l'Italie a donné l'assurance à la Grande-Bretagne qu'elle n'a pas de visées territoriales en Espagne. M. Chamberlain a vivement pris à partie ceux qui ont critiqué l'accord en disant qu'il a largement contribué à diminuer la tension en Europe et la menace d'une guerre.

Les députés conservateurs ont applaudi l'ambassadeur d'Italie en Grande-Bretagne, M. Dino Grandi, qui suivait attentivement le débat de la galerie diplomatique, lorsque M. Chamberlain a félicité de la part qu'il a prise aux négociations.

Première série de décrets de M. Daladier

Pour provoquer la reprise des affaires et hâter le retour à la normale

PARIS, 2 (C.P.-Havas) — Le cabinet français a approuvé une première série de décrets du président Daladier qui visent à provoquer la reprise des affaires et hâter le retour à la normale. Ces décrets, qui ont trait au budget, à la production et au crédit, seront probablement publiés demain en même temps qu'une déclaration qui en expliquera la portée.

Les patrons et les ouvriers de la métallurgie ont enfin réussi hier soir à conclure un contrat collectif: il comporte une légère augmentation de l'échelle des salaires.

Funérailles de Mme Le boulevard Gabriel Hurtubise métropolitain

A Notre-Dame-des-Neiges.

Les funérailles de Mme Gabriel Hurtubise, née Brault (Yvette), ont eu lieu, samedi matin, à l'église Notre-Dames-des-Neiges.

Le service a été chanté par M. l'abbé Francis Archambault, vicaire de la paroisse, assisté comme diacre et sous-diacre de MM. les abbés Arthur Desjardins et Joseph Desrochers, vicaires de la paroisse. M. l'abbé Desjardins a fait la levée du corps.

Le deuil

Conduisaient le deuil: le mari de la défunte, M. Gabriel Hurtubise, ingénieur civil; ses fils: MM. François, Marc, Gabriel, Edouard et Alexandre Hurtubise; ses frères: MM. Jacques, Bernard, Alexandre, Henri et Jules Brault; ses beaux-frères: MM. Joseph, Edmond, Edwin, Léon, Charles et Louis Hurtubise, et Albert Dubuc; son oncle, M. Oscar Mathieu; de nombreux oncles, neveux, cousins, etc. Il y avait un imposant cortège.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Au Danemark

Une loi sévère pour prévenir les désordres politiques

Copenhague, Danemark, 2 (C.P.-Havas) — Le ministre de la justice, M. K.-K. Steinkne, a annoncé hier au cours d'un discours prononcé à Aalborg que le gouvernement doit soumettre au Riksdag une loi sévère pour prévenir les désordres politiques. Le premier ministre, Théodore Stauning a dénoncé les agitateurs qui recevaient de l'argent de l'étranger en disant que l'on ne saurait tolérer ces agissements scandaleux. Les deux ministres faisaient allusion à l'agitation des nazis dans les territoires qui confinent à la frontière allemande et qui ont été cédés au Danemark à l'issue de la grande guerre.

Au barreau de Québec

Québec, 2 (D.N.C.) — M. Ephraïm Bédard, C.R., ancien député du comté de Québec, a été élu par acclamation ce matin, bâtonnier du Barreau de Québec. M. Jean Rémillard a été élu secrétaire et M. Jules Savard, trésorier. M. Valmore Desbilly et Achille Jolicoeur se font la lutte à la charge de syndic. Quarante disciples de Thémis briguent les suffrages à la charge de conseillers.

Le maréchal Balbo

Le Caire, Egypte, 2 (A.P.) — Le maréchal Italo Balbo, gouverneur de la Libye, est revenu aujourd'hui à bord d'un avion qu'il pilotait lui-même de l'Éthiopie, où il est allé présenter une épée d'honneur au gouverneur, le général Nasi. Le maréchal s'est rendu dans la colonie britannique de Kenya, où il s'est arrêté pour saluer le gouverneur, sir Robert Brooke-Popham.

Mgr Filion gravement malade

Québec, 2 (D.N.C.) — Mgr Philéas Filion, P.A., a reçu les derniers sacrements, samedi, par mesure de prudence.

La responsabilité des banquiers

D'après M. William Tremblay, c'est le loyer trop élevé de l'argent qui empêche la construction des maisons à Montréal et dans la province

Le ministre du Travail, M. William Tremblay, a catégoriquement affirmé ce matin que ce n'est pas l'ordonnance no 4, qui doit entrer en vigueur le 15 mai, qui empêche la construction des maisons à Montréal et dans la province, mais le loyer trop élevé de l'argent.

Ce sont les banquiers qui sont responsables, dit-il, de la stagnation de l'industrie du bâtiment. À Québec, on manque de logements; à Montréal, ils sont de plus en plus rares. Qu'on ne vienne pas dire que c'est notre ordonnance qui enraye les prêts et la construction de nouvelles maisons. Qu'on fasse donc la preuve qu'il se construit de nouvelles maisons si l'on en est capable. Le projet du gouvernement fédéral et ses millions sont restés en panne: il y avait trop de red tape et l'argent revenait à 8%. Sur les 550 millions qu'on devait dépenser, j'en pense qu'on n'en a pas dépensé 512 millions. On veut réaliser ici des plans de construction massive qui ne sont pas faits pour nous. Ce sont des gens du sud des États-Unis ou d'Angleterre qui proposent ces projets, ou ce sont de nos Canadiens qui veulent implanter ici ces projets sans les modifier.

Comme si nous avions à Montréal et au Canada le même climat qu'aux États-Unis et à Liverpool. Ici, il faut des maisons solides, aux murs épais; en outre, il faut du charbon en hiver. Pour les Américains et les Anglais, le charbon ne coûte pas cher: ils l'ont à portée de la main. Si le gouvernement de la province peut emprunter au taux qu'on sait, il est clair que les banquiers tiennent la dragée trop haute pour le particulier ou la société qui veut construire des habitations convenables tout en étant à bon marché. Ce sont les banquiers, je le répète, qui prêtent à un intérêt prohibitif, qui bloquent l'industrie du bâtiment à Montréal.

Ce projet de \$40 millions

Après cette sortie contre les banquiers, le ministre du Travail, invité à donner son opinion sur le projet fédéral de dépense de \$40 millions en travaux à son seul compte, sans le concours des provinces, a fait observer:

— Il y a quelque chose que je ne comprends pas très bien dans ce projet. En 1936-37, Ottawa a versé \$29 millions pour travaux, allocations, etc. En 1937-38, Ottawa a versé \$19 millions seulement. Cette année, on annonce \$40 millions, et dans le journal où j'ai lu la chose, on ajoutait que cela représentait \$30 millions de moins que l'année précédente. Donc ce projet de \$40 millions peut équivaut à zéro cent. Évidemment, si on inclut dans le montant des travaux de chômage des dépenses statutaires comme celles des passages à niveau, celles du creusement du St-Laurent, etc., on peut arriver facilement à un total de \$40 millions et dire que c'est \$30 millions de moins que l'an dernier. Mais là encore, ça n'est pas très clair.

— Espérez-vous encore qu'Ottawa acceptera votre proposition de travaux de \$30 millions dans Québec, les deux tiers payés par Montréal et Québec, pour la suppression des secours directs?

— Nous l'espérons encore parce que c'est la seule solution sage et que nous croyons à l'existence d'hommes capables de la comprendre à Ottawa. Il ne reste de secours directs qu'à Montréal et à Québec pour notre province. Avec ces \$30 millions dont Ottawa ne fournirait que le tiers (\$10), finis les secours directs pour la province.

M. Tremblay remarque ensuite que le 1er mai a été tranquille dans la province de Québec par rapport aux autres provinces:

— Il est évident, dit-il, que la mentalité est meilleure que quand l'administration libérale a vidé les écriers. La loi du cadenas a vidé les effets de même que l'ensemble de la politique Duplessis. On ne parle plus dans le Québec de révolution comme on en parle encore dans certaines autres provinces.

M. Tremblay a reçu une délégation de Vaudreuil de Soulanges, ayant à sa tête le député Dr A. A. Bellemare, et le député Edouard Leduc. Elle demande que ces comités échappent aux stipulations de la loi des contrats collectifs (zone de Montréal), et aient des stipulations particulières.

Le ministre du travail a aussi reçu une délégation de la ville de Verdun. Celle-ci ira à Québec jeudi à propos du renouvellement d'une entente relative aux travaux de chômage.

Accusés du vol de \$97,000

A la maison de courtoisie Jenks, Gwynne & Co.

Charles Ashton, Allan Jones, Charles Dequise ont comparu ce matin devant le juge Langlois, sous l'accusation d'avoir, entre décembre 1935 et mars 1938, conspiré pour voler la maison de courtoisie Jenks Gwynne & Co., de la rue St-Jacques à Montréal, une somme évaluée à \$97,000 par le moyen de la falsification d'entrées dans les livres, et celle des titres et documents. Ashton et Dequise se sont vu imposer un cautionnement de \$5,000 chacun pour leur libération provisoire en attendant leur enquête préliminaire.

A l'Acfas

Le R. P. Paul Amiable, O. P.

Le savant prêtre des Dominicains de Dijon parlera de psychothérapie et racontera aussi ses souvenirs vécus sur l'espionnage en pays occupé de 1914 à 1918

Quatre conférences à Montréal

Le prochain conférencier de l'Acfas sera un éminent technicien français, le R. P. Paul Amiable, O. P., prêtre des Dominicains de Dijon, membre fondateur et conseiller technique du Centre des Recherches Psycho-Physiologiques de Paris, ancien professeur de théologie à l'Angelico de Rome.

Le savant Dominicain revient d'une mission à la Guadeloupe, aux Antilles françaises, complétant ainsi l'expérience que lui donna une mission accomplie antérieurement en Irak, en Syrie, en Palestine et en Égypte. Le Père Amiable s'arrête au Canada à la demande de l'Acfas pour donner une série de conférences scientifiques sur les travaux qu'il poursuit depuis plusieurs années sur les techniques psychologiques appliquées plus spécialement au traitement des psycho-névroses.

Un technicien et non un théoricien

Au cours d'une brève entrevue qu'il a accordée, ce matin, aux journalistes, au couvent des Dominicains, à Notre-Dame-de-Grâce, le Père Amiable a tenu à bien préciser qu'il est avant tout un technicien et non un théoricien. Il fait sans doute de la théorie mais seulement après des recherches techniques concluantes.

Le Centre de Recherches, dont le Père Amiable est conseiller technique, a surtout travaillé en Suisse, et s'il a aussi travaillé à Paris c'était en liaison avec les cliniques suisses. Ce Centre s'occupe de tous les névroses; il s'efforce de saisir son malade, aux moments d'éclairs de lucidité que celui-ci peut avoir. Le travail accompli au Centre de recherches n'est pas du freudisme mais le rapport entre l'image et les centres nerveux, ou, si l'on préfère, le rapport entre le travail imaginaire et la façon générale de se comporter du système nerveux.

Les techniciens s'efforcent de rejoindre, derrière le masque d'images ou le visage émotif du malade, le drame qui se joue à l'intérieur.

La clinique du Dr Guillet, en Suisse, met en œuvre la technique élaborée depuis trois ans par le Centre des Recherches Psycho-Physiologiques de Paris.

En venant au Canada, le Père Amiable veut créer un point de contact avec l'Université de Montréal, afin d'obtenir la collaboration de celle-ci aux recherches qui se poursuivent là-bas.

Souvenirs d'un survivant

A l'occasion de sa première visite au Canada, la Conférence Laténa a demandé au Père Amiable une conférence plus générale, et pour ainsi dire hors sujet, sur une page d'histoire contemporaine que le Père Amiable a vécue intensément puisqu'il y a été mêlé de très près: sur la façon dont l'espionnage a été organisé durant la grande guerre dans les pays occupés par les Allemands, en Belgique et dans le Nord de la France.

Tout le monde a lu *La Guerre des Femmes*, de A. Réquier; tout le monde a connu l'héroïsme de Miss Cavell et de Louise de Bettignies. Un film remarquable qui illustre l'ouvrage de Réquier et le remet en action a paru sur les écrans de cette ville. Il restait à Montréal de prendre contact avec un de ceux qui participèrent à cette épopée.

La Conférence Laténa offre cette occasion unique à laquelle le Père Amiable, par amitié pour le Canada en général et pour Montréal en particulier, veut bien se prêter.

Si l'on avait besoin de garantie pour l'intérêt que présentera cette conférence, il suffirait de citer les nombreuses décorations dont le Père Amiable est titulaire: en France, médaille militaire, croix de guerre et médaille des évadés.

En Angleterre: O.B.E. et médaille de guerre.

Quant à cette conférence sur l'espionnage, le Père Amiable précise qu'il ne s'agit pas, ici, de roman, d'histoire à côté ou d'un résumé de lectures, mais bien de choses que le conférencier a vues de ses yeux.

Dates et sujets des conférences

Les conférences de psychothérapie, qui s'adressent plus particulièrement aux médecins et aux personnes initiées aux techniques psychologiques, seront données dans la salle des conférences de l'Université de Montréal, à 8 h. 30 du soir aux dates suivantes: vendredi 6 mai 1938, "Réflexions critiques sur les Techniques Psychothérapeutiques" spécialement sur la "Psychanalyse". Sous la présidence du docteur Antonio Barbeau, professeur à l'Université de Montréal. Lundi 9 mai 1938, "Quelques données biologiques et physiologiques indispensables aux techniques psychothérapeutiques". Réflexions sur les travaux de Pavlov et de von Monakov. Mercredi 11 mai 1938, "Exposé d'une technique psychothérapeutique nouvelle". Le Père Amiable donnera une conférence sur l'espionnage, à Québec, le vendredi 13 mai, et une autre conférence à Ottawa, à une date qui sera fixée ultérieurement.

Le successeur de M. Mailhiot

Ce serait M. Armand Circé — M. Jacques Rousseau à la direction de l'Ecole technique — M. Jean-Marie Gauthier serait directeur des Ecoles d'arts et métiers

Des rumeurs courent à propos de la succession de M. Adhémar Mailhiot, directeur de l'Ecole polytechnique, décédé la semaine dernière.

On considère comme certaine la nomination de M. Armand Circé comme directeur de cette importante institution. M. Circé était déjà directeur adjoint du temps de M. Mailhiot. Depuis, il agit comme directeur temporaire. Lorsqu'il a accepté, l'été dernier, d'assumer la direction de l'Ecole technique pour en réorganiser l'enseignement, il était entendu qu'il retournerait à l'Ecole polytechnique, sa tâche achevée. On comprend donc que sa nomination officielle à la direction de l'Ecole polytechnique n'est plus qu'une question de formalité.

Mais qui sera directeur de l'Ecole technique? On parle de M. Jacques Rousseau, présentement directeur des Ecoles d'arts et métiers de la province. M. Rousseau a accompli un travail considérable cette année. MM. Circé et Rousseau ont d'ailleurs été cités à l'ordre du jour par le secrétaire provincial, au cours du banquet de la Corporation des techniciens, l'hiver dernier. Cependant, M. Circé a à peine eu le temps d'appliquer ses réformes à l'institution de la rue Sherbrooke. Aussi on se demande si M. Circé passera immédiatement la main à son futur successeur à l'Ecole technique ou s'il ne mènera pas de front les deux directions pendant plusieurs mois encore.

On apprend qu'il y aurait aussi comme candidat à la direction des Ecoles d'arts et métiers de la province, M. Jean-Marie Gauthier, présentement directeur de l'Ecole du Meuble. On connaît son culte du métier, son souci de la formation d'habiles artisans. Il a fait ses preuves de directeur à l'Ecole du Meuble.

De toute façon, la mort de M. Mailhiot va amener un mouvement important de directeurs d'écoles: polytechnique, technique, arts et métiers, etc.

Me Paul Lacoste, bâtonnier

Réunion annuelle du Barreau de Montréal — Trois élus par acclamation — Trois candidats au poste de secrétaire et cinq candidats pour quatre postes de conseillers

Le Barreau de Montréal a tenu ce matin sa réunion annuelle. Me Pierre Beullac, bâtonnier sortant, a présidé le début de la séance, puis, dès que Me Paul Lacoste a été élu bâtonnier, pour la prochaine année, il a pris le fauteuil.

Au début de l'assemblée, Me Beullac a présenté le rapport annuel du Conseil de l'Ordre, dont nous avons donné l'essentiel la semaine dernière. Il a annoncé que l'on va faire au palais une amélioration demandée depuis quelque temps: un escalier qui va relier le greffe de la Cour supérieure et celui de la Cour de circuit. De sorte que pour passer d'un greffe à l'autre ou du palais à l'annexe, on n'aura plus besoin de faire un détour par le deuxième étage ou par dehors. Il a dit aux avocats qu'ils peuvent se procurer à la bibliothèque du Barreau des formules d'identification pour obtenir leur carte d'identité électorale.

Il a ensuite soumis une proposition du conseil pour que le Barreau verse à même le fonds de réserve une contribution de pas plus de \$2,000 à la nouvelle Association de bienfaisance pour les avocats nécessiteux.

Puis on a procédé à la mise en nomination des candidats aux postes qui deviennent vacants dans le conseil. Me P.-B. Magnault, ancien juge de la Cour suprême du Canada, a proposé, appuyé par Me Georges A. Campbell, ancien bâtonnier, la candidature de Me Paul Lacoste au bâtonnat. Il a rappelé qu'étant jeune avocat, il avait voté pour l'élection comme bâtonnier du Barreau de Montréal de sir Alexandre Lacoste, ancien juge en chef de la province, père du nouveau bâtonnier. Comme il n'y avait pas d'autres candidatures, Me Beullac a proclamé l'élection de Me Lacoste, qui a pris immédiatement le fauteuil.

Me Lacoste a fait l'éloge de son prédécesseur, il a remercié ses propos, ainsi que Me Francis Fautoux, qui a retiré sa candidature pour lui céder le pas, et tous les membres du Barreau. Il a félicité le conseil de l'année écoulée du bon travail qu'il a fait, notamment pour la fondation de l'Association de bienfaisance pour les avocats nécessiteux et leurs familles.

Me Lacoste a ensuite continué l'élection. Seul candidat, Me A.-W. P. Buchanan a été déclaré élu au poste de trésorier. Au poste de secrétaire, trois candidats ont été mis en nomination, Mes Paul Casey, Mario-E. Latoni, Allan Macnaughton. Me Camille Demartigny, de Saint-Jérôme, seul candidat au poste de conseiller pour les districts ruraux, a été déclaré élu. Il y avait quatre autres candidats, mais ils n'ont pas été mis en nomination. Me W.-C. Nicholson, comme représentant des avocats de langue anglaise; Edmond Archambault, Liguori Hébert et Gordien Ménard.

Comme il fallait procéder au vote pour l'élection du secrétaire et des quatre conseillers, la séance a été ajournée à 4 heures et après-midi, et trois polls ont été organisés dans

La Politique

M. Duplessis à Montréal

La Chambre d'agriculture sera nommée prochainement — Me Emery Beaulieu représentera les intérêts de la province devant la commission Rowell — La police provinciale

Le Syndicat national d'électricité — La carte d'identité

M. Maurice Duplessis, premier ministre de la province, était ce matin aux bureaux du gouvernement, où il a reçu les journalistes. Interrogé par ces derniers, il a déclaré que la Chambre d'agriculture de la province de Québec sera nommée prochainement. On sait que cette Chambre se composera de 12 membres, dont cinq ex-officio, soit le président de l'U. C. C., les directeurs ou doyens des écoles d'agriculture d'Oka, Ste-Anne de la Pocatière, MacDonald, et le président de la corporation des agromones.

M. Duplessis a déclaré que M. L. Emery Beaulieu, C.R., avocat de Montréal, sera chargé de représenter les intérêts de la province de Québec devant la Commission Rowell, le 12 mai prochain.

Le premier ministre a déclaré qu'il avait eu une entrevue ce matin avec le colonel Piuze, chef de la police provinciale, et le major Girouard, chef du service de circulation, au sujet de la réorganisation de la police provinciale. On sait qu'une loi a été adoptée à cet effet, lors de la dernière session.

Interrogé par un journaliste qui a dit qu'Ottawa avait l'intention de dépenser des sommes considérables pour travaux publics afin d'obtenir au chômage, et qui demandait si le gouvernement de Québec serait appelé à y contribuer, M. Duplessis a répondu que le gouvernement provincial avait toujours été prêt à collaborer et qu'il était prêt à collaborer avec tout le monde pour supprimer le chômage et les secours directs. Nous considérons, dit-il, que la question du chômage est au-dessus de la politique, et nous ne voulons pas en faire une question politique. Sans doute, Ottawa suivra la même ligne de conduite, car il serait malheureux qu'il en fût autrement.

Interrogé sur les projets de travaux du gouvernement à Montréal, le premier ministre rappelle que le gouvernement actuel a exécuté des travaux importants au bénéfice de Montréal, et sans en demander un sou de contribution aux municipalités de l'île de Montréal, savoir le pavage de la rue Notre-Dame, le prolongement et le pavage de la rue Sherbrooke, les travaux dans l'île Sainte-Hélène, les travaux au Jardin botanique, le pont du boulevard Pie IX, le pont au bout de l'île. Cela représente des millions de dollars. Le gouvernement va continuer et il va faire disparaître notamment le casse-cou que constitue l'entrée du pont de Cartierville, du côté de Montréal, et construira un tunnel pour faciliter la circulation. Il fera les travaux du boulevard métropolitain et, le 10 mai prochain, le conseil des ministres recevra une délégation des municipalités et personnes intéressées pour entendre les vues de chacune. Le gouvernement adoptera le projet qui correspondra le mieux aux intérêts de la province.

Incidentement, le premier ministre rappelle que depuis le nouveau gouvernement, et sur la demande du maire Raynault, le gouvernement de Québec, au lieu d'attendre l'examen final de tous les comptes pour payer sa part des secours directs à Montréal, en paie tout de suite 65 p.c., épargnant ainsi des centaines de mille dollars à la ville de Montréal, alors qu'auparavant, Montréal devait assumer tous ces frais d'intérêts.

Interrogé sur le Syndicat National d'électricité, M. Duplessis dit que ce syndicat a fait une étude importante du développement électrique et que son rapport sera étudié incessamment par le conseil des ministres. Il s'agit du développement des pouvoirs hydrauliques de façon à favoriser en même temps le développement de l'industrie minière, ce qui assurera de l'ouvrage à nos gens, et un progrès plus marqué de nos industries.

M. Duplessis, interrogé sur la ruine portant qu'il deviendrait ministre des travaux publics, a déclaré que la nouvelle est sans fondement. Il reste ministre des Terres et Forêts, sans salaire, épargnant ainsi de ce chef seulement, \$8,000 à la province.

M. Duplessis dit que bientôt le gouvernement pourra annoncer de bonnes nouvelles pour la région de Montréal.

Interrogé sur la déclaration de M. Norris, de la M. L. H. and P., disant que la compagnie, au lieu de payer plus d'un million de dollars en impôt à Ottawa, devrait payer cette somme à Québec, pour tenir compte d'un juste équilibre entre système établis et privés, M. Duplessis a dit que c'était une suggestion intéressante, et qui serait justifiée en tout cas pour la province. Il a certainement des revenus considérables qui auraient dû aller à la province depuis des années, et Québec n'a certainement pas eu justice des autorités centrales, sous ce rapport.

Au sujet de la carte d'identité montréalaise, M. Duplessis dit qu'il y a deux dispositions. Premièrement, il y a l'obligation permanente

d'établir la carte d'identité. De plus, il y a, dans la charte, une disposition pour décréter que si le conseil municipal le décide ainsi, il n'y aura pas d'obligation pour les électeurs de montrer leur carte d'identité, lors de la prochaine élection en décembre 1938. Après cette élection, la carte d'identité sera de rigueur pour les élections subséquentes.

En résumé: l'obligation de la ville de Montréal d'établir la carte d'identité; permission donnée au conseil municipal de décider que la carte ne sera pas exigée à l'occasion de l'élection, en décembre prochain.

L'ordonnance no 4

En vigueur le 15 mai 1938

Québec, 2. — Le dernier numéro de la Gazette officielle publie le texte de l'ordonnance no 4 révisée de l'Office des salaires raisonnables tel qu'approuvé par arrêté ministériel, le 27 avril 1938.

Cette ordonnance sera en vigueur du 15 mai 1938 au 31 mars 1939 et elle sera maintenue en vigueur pour une autre année à partir du 31 mars 1939, à moins d'arrêté au contraire du lieutenant-gouverneur en conseil.

Nous en publions le texte ces jours prochains.

Le congrès libéral

On cherche à rallier les groupes dissidents — L'Action libérale nationale — Le groupe Hamel-Drouin

L'organisation de la convention libérale provinciale semble rencontrer des heures assez difficiles. Dès le début, les fédéraux s'étaient employés à rallier orthodoxes et mécontents, puisque ce sont, ou, du moins c'étaient tous des partisans dans le domaine fédéral.

Mais on s'est trouvé tout de suite devant des sentiments hostiles des libéraux Action libérale nationale et autres estimant que le parti libéral officiel doit s'effacer, accepter un programme conforme aux vœux de l'A.L.N. et marcher sous la direction d'un nouveau chef qui n'aurait rien à voir avec le passé du gouvernement Taschereau. Et comme premier acte à cette entente, ils demandaient des changements radicaux dans le bureau d'organisation du parti. Mais le bureau en question n'est pas de cet avis, et, de plus, les libéraux provinciaux officiels ne consentent à s'allier aux gens de l'A.L.N. qui se croient rentrent sans condition dans le bercail et suivent la politique du parti officiel actuel.

Les deux groupes de libéraux tentent de se concilier la faveur du groupe fédéral. Ce dernier ne veut qu'une chose: l'union des groupes dissidents, afin de garder intactes les lignes fédérales lors de la prochaine élection. C'est pourquoi ils emploient tous les moyens de conciliation possibles.

Le groupe de libéraux non officiels a tenu une réunion hier qui, commencée l'après-midi, a été reprise le soir. Il y avait, ce qu'on affirme, des représentants de groupes des Trois-Rivières, Sherbrooke, etc. On y aurait pris des votes sur les conditions préliminaires à une entente possible: savoir des changements radicaux dans l'organisation. Une délégation aurait été nommée pour aller rencontrer les ministres fédéraux.

On y aurait affirmé aussi que pour aucune raison, M. Paul Gouin ne consentirait à rallier le parti à l'heure actuelle.

D'autre part, il y a le groupe oppositionniste Hamel-Drouin. Dans son journal, *L'ère Nouvelle*, et sous sa signature, M. Oscar Drouin dit qu'il ne veut pas dicter sa conduite au parti libéral, mais il en espère la rénovation et lui fait des suggestions pour un programme. Il écrit notamment ce qui suit:

"Une convention libérale impartialement organisée, le choix de chefs, d'un programme qui rallierait non seulement les libéraux mais les forces indépendantes et le vote flottant de la province, une collaboration, une coalition de toutes les forces politiques vraiment nationales pourraient tourner les tables contre l'Union nationale. Les libéraux iront-ils jusqu'à le vouloir?"

D'où certains observateurs concluent qu'avec les concessions voulues sur des questions de principe, notamment l'abolition du Conseil législatif, le groupe Drouin serait prêt à marcher avec les libéraux.

Hommage à Marconi

Séance solennelle universitaire, le 10 mai, à la salle Saint-Sulpice

L'Université de Montréal a lancé des invitations pour une séance solennelle, qui sera un hommage université à l'illustre savant catholique italien Guglielmo Marconi, le mardi soir, 10 mai, à la saie St-Sulpice.

Il y aura de nombreuses places pour le public et l'entrée sera libre. La séance se composera d'une grande conférence sur Marconi, accompagnée d'expériences scientifiques et d'un film sonore.

Il y aura aussi quelques allocutions par des personnalités de marque. Les détails de cette soirée seront communiqués aux journaux dès



Assemblée annuelle à la Fédération Nationale

Présidence de Mgr Chaumont — Rapports des activités — Les femmes et le troisième centenaire de Montréal

Sous la présidence de Mgr Conrad Chaumont, directeur de l'action catholique, a eu lieu samedi, la réunion générale de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

Mme Edmond Brossard a souhaité la bienvenue à Mgr Chaumont et aux nombreuses déléguées des œuvres affiliées à la Fédération.

La revue des activités de l'année a été faite par Mlle Germaine LeMoine, secrétaire générale.

Voici des extraits de ce rapport: La Fédération est heureuse d'annoncer la fondation de trois nouveaux comités et deux nouvelles sections paroissiales auxquelles elle souhaite la plus cordiale bienvenue. Le comité des questions nationales. La fondation de ce comité ne veut certes pas dire que la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste s'avisait après plus de trente ans d'existence de s'occuper de questions nationales mais tout simplement qu'elle veut étendre son activité dans ce domaine. Mlle Madore et Mlle Claire Daveluy ont la direction de ce comité. Le comité de l'achat chez nous devient un sous-comité du Comité des questions nationales.

Un deuxième comité nouveau de cette année est celui de l'action économique. Véritable cercle d'étude, il s'est donné pour mission d'étudier à la lumière des grands principes et des institutions économiques catholiques, nos problèmes économiques nationaux. Le comité de colonisation disparaît pour devenir l'une des activités de ce comité. Mlle Gilberte Côté, fondatrice, en est la présidente, M. Desrosiers, S.S., l'aumônier.

La troisième fondation à date est celle du comité de la protection de la jeune fille. Par cette fondation, la présidente générale, Mme Thibaut, a voulu, pour se rendre à l'invitation de l'I. L. F. C., que la Fédération collabore à son tour aux admirables œuvres de la protection de la jeune fille établies maintenant dans un grand nombre de pays et dont le centre international est à Fribourg. Ce comité réunit chaque mois sous la présidence de Mme Thibaut, les directrices de Foyers et en général toutes les personnes qui s'occupent de la protection de la jeune fille.

La Fédération a été très heureuse d'offrir l'hospitalité à un groupe important des élèves de la nouvelle école des Sciences domestiques du plan fédéral-provincial, d'aide aux chômeuses. Ici Mlle LeMoine offre de chaleureuses félicitations à Mme Brossard pour l'admirable façon dont elle s'est acquittée de l'organisation et de la direction féminines et françaises du plan Bildeau-Rogers.

La Fédération est aussi heureuse de signaler deux nouvelles sections paroissiales; celles de la paroisse Saint-Bernard de Sienne, Ville Saint-Michel, dont la présidente est Mme Wilfrid Parent, et celle de la paroisse Notre-Dame du Perpétuel Secours, Ville-Emard, dont la présidente est Mlle Antoinette Angri-gnon.

Mlle LeMoine parle ensuite des conférences qui ont donné des causeries au comité central d'étude et d'action sociale, de la Fédération. Ce sont le R. Frère Bernard, C.S.V., M. C. J. Magnan, Mme Malaterre-Sellier, M. Etienne Gilson, Dom Albert Jamet, O.S.B., Mlle Madeleine Thibaut, Mme Jane Anderson, Mme Mary Sutherland et Mme Maurice Cormier.

On nous demande aussi, continue Mlle LeMoine, de bien vouloir prêter notre concours à une collaboration active au congrès de l'Union qui aura lieu dans la semaine de Pâques de 1939, à Rome. Le sujet général de ces réunions est la femme catholique dans le monde de contemporain. Afin de permettre une collaboration directe de chaque fille affiliée au programme du congrès et de permettre la concentration des études de ces lignes sur les méthodes appliquées et les résultats obtenus dans les différents domaines où la femme catholique peut collaborer à la restauration

chrétienne de la société contemporaine, on nous demande d'étudier attentivement différents questionnaires qu'on nous envoie et d'établir les rapports sur les questions qui nous sont posées. Ces questionnaires sont ceux des sept commissions d'études suivantes: religion, morale et hygiène, éducation, famille, milieux intellectuels, milieux ouvriers et milieux agricoles.

Mlle LeMoine termine en engageant tous les membres de la Fédération à se rendre au Congrès eucharistique de Québec.

Rapport du secrétariat

Les activités du secrétariat comportent, outre le travail de routine ordinaire à une œuvre du genre de la Fédération, les services de placement des aides-maternelles, des employées de bureau et des employés de maison et la tenue des registres de la Bonne Parole, en plus d'un centre de renseignements.

Depuis le 25 septembre dernier, on a enregistré 762 demandes pour employées de maison et 658 demandes d'emploi comme domestiques, 214 employées ont été placées par l'intermédiaire de ce bureau, soit environ un tiers.

Comme par le passé, une grande instabilité est constatée dans le travail domestique. Le registre des aides-maternelles comprend actuellement 30 aides-maternelles et 30 gardes d'enfants. Sur 122 demandes pour services d'aides-maternelles, on en a enregistré 27 pour cas de maternité, 40 pour soin d'enfants, 55 pour soin d'adultes.

Les membres de l'association ont répondu à 78 appels. Pour le placement des employées de bureau, on regrette d'avoir peu de positions à offrir aux sténographes qui s'inscrivent: 39 jeunes filles ont demandé du travail de bureau, dont cinq membres de l'association professionnelle des employées de bureau et, de la part des patrons, 5 demandes ont été faites, mais deux positions seulement ont été acceptées.

On constate une légère augmentation dans le nombre des abonnés de la Bonne Parole. Depuis septembre, 7253 exemplaires ont été expédiés, ce qui donne une moyenne de 1036 par mois, dont 130 environ en dehors de Montréal.

Le nombre total de demandes pour les sept derniers mois est de 826 et le nombre total de placements effectués est de 294.

Rapports des comités

Mlle Marie-Claire Daveluy, du comité des questions nationales, a adressé quelques mots à l'auditoire pour faire comprendre aux membres de la Fédération que cette doyenne des organisations féminines canadiennes-françaises au Canada devait prendre part à l'organisation des fêtes du troisième centenaire de Montréal et les engagea à agir le plus tôt possible, parce qu'il sera bon de faire d'abord une revue de l'histoire de la métropole. Les femmes ont pris une part très active à la fondation de Ville-Marie et Mlle Daveluy rappelle le geste de Jeanne Mance mettant les deniers de l'Hôtel-Dieu dans les mains de Mlle Antoinette Angri-gnon pour l'aider à sauver la colonie.

Les autres déléguées ont lu les rapports de leurs comités respectifs. Ce sont Mlle Germaine Bédard, Eglantine Phaneuf, Rita Bougie, Marie-Louise Bégin, Berthe Lefebvre, Mme L.-P. Robichaud, Mlle Cyprien, Marie-Ange Madore, Jeanne Larocque, Mme Tancré de Jodoin, Mlle G. Pineault, E. Zappa, Mmes E. P. Benoit, L. de L. Harwood, Mlle Alma Champoux, Mlle R. Lacroix, Mlle E. Chagnon, Mme A. Vincent.

Dans une courte allocution, Mgr Chaumont a apprécié le vaste et magnifique programme de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste, programme qui veut travailler à

l'œuvre du bon Dieu. Le travail a été imposé à l'homme à la chute de nos premiers parents mais le travail nous rapproche de Dieu qui, selon la théologie, travaille toujours; le travail nous rapproche encore du Christ qui a été mis au travail dès son enfance. L'œuvre accomplie par la Fédération n'est pas une œuvre banale, elle est humaine et divine aussi, puisqu'elle s'occupe des âmes pour y mettre plus de charité et plus d'espoir.

Monseigneur insiste sur la nécessité de développer le sens social et national chez les enfants, sur l'importance d'une campagne contre les annonces immorales dans les journaux ou revues.

En terminant, Monseigneur assure que la vie est trop courte pour que l'on gaspille le temps et que les œuvres qui la remplissent doivent être faites en union avec Dieu.

A l'Ouvroir de la Providence

Mmes Léon Mercier-Gouin et Eugène Cantara et Mlle Florence Vallée, présidentes de la section des cartes à la réunion hebdomadaire de l'Ouvroir de la Providence, ont tenu leur réunion hebdomadaire le 4 mai.

La nouvelle section des "Jeunes Amies de l'Ouvroir de la Providence" sera présidée par Mlle André Beaulieu assistée de Mlle Lucienne Boyer. Toutes les jeunes filles qui s'intéressent à ce nouveau mouvement sont conviées chaleureusement à 2 h. 30. Pour renseignements appeler: HA. 5076.

Ecole ménagère provinciale

A l'Ecole Ménagère Provinciale, 461 Sherbrooke est, mardi, 3 mai, à 2 h., démonstration culinaire de plats exécutés à la demande des élèves: jambon pressé, langue en gelée, terrine de veau et de jambon, gâteau fudge au chocolat, pudding à la vanille, gâteau meringue à la chantilly, tartelettes aux fraises.

Mardi soir, à 8 h., cours de Droit Usuel, par Mlle Henriette Bourque. Entrée libre à ce cours.

Paysana

La nouvelle édition de *Paysana* n'est pas moins soignée ni moins intéressante que la première. En voici le sommaire: *Exemple et coopération*, Françoise Gaudet-Smet; *Le passé*, Jeanne-L. Duguay; *Le petit ruisseau qui sonne*, Berthe Guertin; *Le lin*, Léonie Laplante; *Le départ*, Germaine Guèvremont; *Entre femmes*, Dr Comtois Chauveau; *Lettre à ma cousine*, Albert Després; *Nous tricoterons bien*, Fanchette Lambert, etc., etc.

En vente au Service de Librairie du Devoir à 10 sous l'exemplaire.

PETIT CARNET

BACHAND-LEMIEUX

M. et Mme Charles-Emile Bachand, de Sherbrooke, annoncent les fiançailles de leur fille, Françoise, au Dr Gérard Lemieux, de Weedon, fils du shérif et de Mme J.-P. C. Lemieux, de Sherbrooke. Le mariage aura lieu le 22 juin à la cathédrale Saint-Michel. Pas de faire-part.

Les Amicales féminines de Saint-Hyacinthe

Saint-Hyacinthe, 2 (D.N.C.) — Le troisième congrès annuel des Amicales féminines du diocèse de Saint-Hyacinthe se tiendra dans notre ville le mardi 24 mai prochain, sous la présidence d'honneur de S. E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe. La journée commencera par une messe à la cathédrale, et M. l'abbé Gustave Vigneau, curé de la paroisse, prononcera le sermon de circonstance. Il présentera une étude doctrinale sur la sainte messe. Les diverses séances du congrès auront lieu à la Villa Saint-Jeanne-d'Arc. Le grand sujet à l'étude sera: "Votre messe et votre vie". Les vêtements liturgiques et les différentes parties de la messe seront l'objet de travaux individuels. Le programme détaillé du congrès sera publié plus tard. Pour l'instant, le conseil suprême de la Fédération des Amicales féminines invite à Saint-Hyacinthe pour le 24 mai toutes les amicales du diocèse, de même que les amonies des Amicales et les directrices des divers groupements de l'action catholique.

LA MODE

Le trousseau d'une reine

Paris, 2 (PG-Havas) — C'est à Paris que la belle comtesse Geraldine Apponyi qui, épousant le 27 avril le roi Zogou, est devenue souveraine d'Albanie, fit exécuter un trousseau dont la splendeur légendaire rejoint celle des sultanes de l'Orient et d'une nuit. C'est Chanel qui composa pour elle une centaine de toilettes, et cette grande artiste parisienne sut allier dans son œuvre l'inspiration nettement classique qui l'anime d'une manière générale à la richesse et à la fantaisie de détails absolument inouis.

Voici d'abord la robe que porta la comtesse Apponyi durant la cérémonie du mariage: toute en satin blanc, droite et de ligne très noble, elle s'ouvrait devant en manière de redingote, depuis l'encolure jusqu'au sol sur le fourreau plus léger entièrement plissé en soie. Une magnifique broderie, entièrement exécutée à la main, de cabochons brillants et de perles de cristal, ornait les deux parements devant la redingote dont les manches sont longues et collantes.

La même broderie enrichit l'immense manteau de cour qui part des épaules, il est légèrement retenu à la taille de façon à ne pas alourdir la silhouette et se prolonge en traine majestueuse de plusieurs mètres de longueur toute recouverte de broderie. Le haut diadème, large et arrondi comme les couronnes des vierges espagnoles, uniquement composé de fleurs d'orange, au lieu de retenir l'épaulé manteau de broderie d'or qui recouvre les antiques statues d'Espagne, retient un voile de tulle fin dont les plis, spécialement au-dessus des oreilles, retombent tout droits jusqu'au bas de la robe qu'ils aèrent doucement sans masquer en rien sa splendeur. Huit demoiselles d'honneur étaient à cette occasion vêtues de lamé d'argent. Leurs robes de style, aux manches bouffantes, très volumineuses, évoquant des portraits d'infantes, se complètent aux originaux diadèmes de palmes de tradition dans cette région des Balkans.

A l'occasion des grandes fêtes précédant son mariage, la comtesse Apponyi arbora déjà plusieurs toilettes exécutées pour elle à Paris, mais c'est le 26 avril, à la grande réception donnée au palais Royal de Tirana qu'elle porta une somptueuse robe de cour en lamé bleu et argent dont la doublure non moins somptueuse est en lamé d'or.

Parmi les nombreuses robes du soir qu'elle choisit, plusieurs sont en soieries imprimées et une dizaine en dentelle noire et blanche de nuance unie ou imprimée. Dans les riches ensembles de ville dominent les lainages et les soieries unies et les tons pastels pour lesquels la nouvelle souveraine d'Albanie semble marquer une prédilection certaine. Ses toilettes de garden-party très variées sont en imprimé, en organdi ou en dentelle encore. Enfin, pour la saison d'été que la famille Royale d'Albanie a décidé de passer à Durazzo, sur les rives bleues de l'Adriatique, la nouvelle reine a toute une série de pyjamas et de robes-tuniques entièrement plissées qui rappellent un peu le costume national de sa nouvelle patrie. Il serait injuste de ne pas parler des nombreux chapeaux — sensiblement un par toilette — qui furent également créés par Chanel à l'intention de la jeune souveraine: d'immenses, tout chargés de fleurs délicates, ou agrémentés de longues écharpes. Les autres au contraire, minuscules, mais non moins garnis et non moins originaux, malgré leur petite dimension. Ainsi grâce à la jeune reine d'Albanie, l'élégance et le bon goût de Paris vont-ils triompher dans une des plus lointaines cours d'Europe.

Les arts domestiques à Sainte-Madeleine

St-Hyacinthe, 30 (D.N.C.) — Une initiative des plus intéressantes et des plus louables, dans le domaine des arts domestiques, est celle prise par le Cercle des Femmes de Sainte-Madeleine, à neuf milles à l'ouest de notre ville. Les membres de ce cercle se sont spécialisés dans la confection de tapisseries murales au crochet, faites de chiffons de coton ou de soie. Ces ouvrières sont aujourd'hui si habiles qu'il leur est possible de reproduire à peu près exactement, avec les éléments à leur disposition, de nombreux tableaux de maîtres ca-

nadiens. Le dessin y est, de même que la couleur. Ce travail s'est commencé il y a deux ans et sous l'impulsion du curé de la paroisse, M. l'abbé Romuald Lecours, il représente aujourd'hui pour les villageoises une source appréciable de revenus. Les tapisseries crochétées de Sainte-Madeleine sont en vente dans les plus grands magasins de Montréal, même dans les milieux anglais, et elles sont si appréciées que les ouvrières ne suffisent pas à la demande. Elles sont aussi en vente dans les grands hôtels du Dominion, d'un bout à l'autre du pays et sur les paquebots qui font le service des Bermudes et des Indes occidentales. Le prix de vente varie de \$1.50 à \$12, selon les dimensions des tapisseries. On en fabrique de 800 à 900 cette année. Les ouvrières retirent en moyenne \$1.50 par jour de cette industrie, et quelques-unes peuvent même se vanter d'un salaire hebdomadaire de \$18. Les jeunes filles de santé délicate et les infirmes peuvent s'y adonner au même titre que les autres.

Bons mots

RAISON MATURE

Il y avait cours d'histoire naturelle à l'école. Le professeur expliquait la circulation du sang.

— Si je me mets la tête en bas, le sang va me monter à la tête, n'est-ce pas?

— Oui, monsieur.

— Mais, pourquoy, quand je suis debout, le sang ne se précipite pas vers mes pieds?

— Parce que vos pieds ne sont pas vides, susurra une voix.

DE ROI BOIT

Quand Louis XV allait à la chasse, on portait à sa suite quarante bouteilles de vin, dont il ne goûtait pas la plupart du temps. Un jour que le roi fut soif, il demanda un verre de vin.

— Sire, il n'y en a plus!

— Comment! il n'y en a plus!

Est-ce qu'on ne porte pas quarante bouteilles?

— Oui sire, mais tout est bu.

— Qu'en est-il à l'avenir qu'il y en aura, afin qu'il s'en trouve au moins une pour moi.

Recettes éprouvées

LEGUMES POUR TOUS

Les légumes crus, fraîchement cuits ou en conserves devraient faire partie du menu de chaque jour, dit la publication "Légumes canadiens pour tous les jours", publiée par le ministère fédéral de l'Agriculture. Les légumes fournissent les toniques voulus pour le développement et l'entretien du corps. Cette publication, qui renferme les recettes données ci-dessous, est fournie gratuitement par le Bureau de publicité du ministère de l'Agriculture à Ottawa à tous ceux qui en font la demande.

SAUCISSES AUX FEVES

2 tasses de pulpe de fèves,
2 c. à soupe de beurre,
1 oeuf,
1-2 c. à thé de sel,
2 c. à soupe de catsup aux tomates.

1-2 tasse de chapelure de pain mou.

Après avoir fait tremper les fèves toute la nuit, égouttez-les et faites-les cuire jusqu'à ce qu'elles soient tendres, et écrasez-les en pulpe dans une passoire. Ajoutez l'oeuf battu, la chapelure, le catsup, le beurre et les assaisonnements. Ajoutez suffisamment de chapelure pour que le mélange ait assez de consistance pour se manier. Façonnez sous forme de petites saucisses, roulez dans la chapelure, puis dans l'oeuf battu, et de nouveau dans la chapelure. Faites sauter dans la graisse de bacon.

CHOUX AUX TOMATES

4 tasses de choux hachés,
1-2 tasse d'eau,
1-2 c. à thé de sel,
1 tasse de jus de tomates.

Faites cuire jusqu'à ce que le chou soit tendre et que l'eau et le jus soient absorbés. Ajoutez 1 cuillerée à soupe de beurre et servez immédiatement. Suffisamment pour six personnes.

Quelques conseils d'élégance

Il ne suffit pas de choisir de jolies toilettes, il faut savoir trouver celles qui s'adapteront bien à votre ligne.

Si vous avez les hanches développées, craignez les courts boléros et les jupes claires.

— Au contraire, si vous avez un buste qui n'a point sacrifié à la stilité moderne — déjà répudiée d'ailleurs — n'hésitez pas, choisissez le boléro. A condition d'être légèrement vague, il vous amincira. Les blouses claires seront à redouter — bien qu'en plein été... — Si vous êtes un peu forte, préférez la redingote et le tailleur.

— Si vous êtes trop mince, ne redoutez pas les petites robes aux corsages froncés qui éloignent, aux

La vente de peinture de 3 jours commence lundi chez EATON



Peinture de haute qualité

Nous avons apposé une étiquette spéciale sur cette peinture parce que les excellents produits de ce fabricant sont rarement offerts à ces prix extraordinaires! Cette peinture donne une belle surface durable.

Blanc intérieur	Brun pâle
Vert pâle	Chamois foncé
Sable	Brun foncé
Chamois indien	Ivoire
Bleu pâle	Crème
Blanc extérieur	Vert persienne
Gris pâle	Gris argent

PRIX DE LA VENTE DE 3 JOURS

Pinte — Ord.	.95
1.30	
1/2 gall. 1.75	Gallon. 3.95
Ord. 2.40	Ord. 4.50

Peinture, au sixième.

THE T. EATON CO. LIMITED
DE MONTREAL

dessins désuets et jeunes qui vous pareront à ravir.

Au monastère de Marie-Réparatrice

1025 MONT ROYAL, OUTREMONT

Les exercices de la neuvaïne de réparation se poursuivent dans la chapelle de Marie-Réparatrice. Parmi les pèlerinages annoncés pour mardi, on remarque celui de l'Ecole St-Louis; le Pensionnat du St-Nom-de-Marie, Out. S. J. M.; les RR. Soeurs de l'Immaculée Conception, et leurs orphelins chinois; les Dames de Ste-Anne de Ste-Margue-Lacombe.

NETTOYAGE d'un ton plus clair POUR TOUT



ROBES DE DAMES

Unies A COSTUMES partir de 2 morceaux, de longueur aux hanches COMPLETS et PALETS de PRINTemps pour HOMMES \$1

Dechaux FRERES LIMITEES 3131

2142 rue Beaudry, Montréal — Succursale: 223 rue Ste-Catherine est

Feuilleton du "Devoir"

Le Monsieur d'à côté

par Andrée VERTIOL

51. (Suite)

Durant quelques secondes, Martial crut qu'il ne retrouverait pas dans la foule la silhouette de celle qu'il cherchait; soudain, il la devina, longue et svelte, dans ses habits de deuil, la voile de crêpe Georgette enroulé autour de son cou mince; elle marchait rapidement, la tête baissée, absorbée par ses pensées; il lui vit prendre la rue Bonaparte, se diriger vers St-Germain-des-Prés, puis hésitant, l'air subitement las, elle pénétra dans le square, jardinet vieillot et modeste, entouré de fusains et de pierres, cherchant à escalader les ar-

bres, grêles à cause de l'ombre profonde qui entoure la haute tour carrée; près de la grille d'entrée, un marronnier roussi achevait, au vent de l'est, de perdre ses dernières feuilles; quelques moineaux picorèrent au milieu des allées; au fond se dressaient quatre colonnes et des olives brisées, vestiges de ce qui fut la chapelle de la Vierge construite en 1255 par Pierre de Montreuil, au temps où le bourg St-Germain était une petite ville dans la grande cité, avec son enceinte fortifiée, ses écoles, ses marchands et ses foires célèbres.

Sabine s'était laissée tomber sur

un banc, les yeux mi-clos, dans une pose accablée; elle demeura immobile, ne voyant rien de ce qui se passait autour d'elle. Les regrets l'assaillaient! Pourquoi n'avoir pas eu le courage de parler à Martial? Une douceur cruelle, sans doute, puisqu'elle était décidée à lui cacher son amour, mais une douceur tout de même! Depuis tant de jours qu'elle le fuyait.

Soudain, elle le vit là, dressé devant elle, le bras en écharpe, le visage changé; elle poussa un cri, le cri de son coeur en émoi!

— Oh! votre blessure!... vous souffrez beaucoup, dit-elle en se levant.

Il la fit s'asseoir, et prenant place auprès d'elle:

— Non, pas en ce moment, Sabine, je ne souffre pas, je suis trop heureux!

Elle le regarda, étonnée; que voulait-il dire? Comme il avait l'air ému, il tenait son chapeau à la main et les rayons du soleil couchant le frappaient en plein visage, se jouant sur ses cheveux lisses, d'un noir bleuâtre, faisant étinceler

Mercredi:

Le "Devoir" commencera mercredi la publication d'un nouveau feuilleton, d'un type amusant:

"Après leur mariage"

son regard dont elle avait peine à soutenir l'éclat! Elle se demanda:

— Que va-t-il donc me dire? Comment est-il là? Gênerai-je m'aurait-il trahi?... Mais non! Ils n'ont pas le temps de causer encore, il a dû sortir de la maison, presque en même temps que moi... Il m'a aperçue.

Très pâle, elle balbutia:

— J'allais chez votre oncle, prendre de ses nouvelles. Comment est-il?

Il la rassura, sans cependant lui cacher le souci qui l'étreignait lorsqu'il songeait à son âge et à la secousse brutale qu'il venait de subir:

— Et voilà comment vient le malheur, dit-il, en achevant de lui faire succintement le récit de leur accident; on passe son temps à gâcher sa vie, à ne pas cueillir le bonheur qui passe, alors que la mort est là, toute proche, nous guettant à chaque pas.

avait failli perdre la vie et attaché sur lui son regard profond, plein d'une tendresse éperdue:

— Pourquoi avez-vous dit tout à l'heure que vous étiez heureux? Est-ce de vivre encore!

— Oh! fit-il, d'un accent de reproche. Je ne m'aime pas tant que cela.

Et puis la vie sans joies, qu'est-ce?

— Alors? fit-elle anxieuse, comment leur destinée était sur le point de s'accomplir.

— Alors, j'étais chez Alain lorsque vous êtes venue!

— Je le sais, fit-elle dans un souf.

Il poursuivit:

— Notre ami m'avait enfermé dans sa chambre sans aucun moyen de fuir, j'ai tout entendu, tout compris. Vous parliez à voix très haute, Sabine!

Elle poussa un grand "Ah!" d'effroi, devant pourpre, pâlit de nouveau, puis se ressaisissant, elle releva son beau front d'un geste orgueilleux:

— Eh bien! vous savez, maintenant, fit-elle, avec un abandon magnifique, vous savez que Mary Salvat vous aime, mais qu'elle a tout fait pour vous le cacher, pour vous fuir. Il a fallu cette circonstance, cette trahison de l'amitié qui a cru

Il lui avait pris les mains et lui expliqua:

— C'est que je l'avais chargé d'aller vous parler de ma part, voilà de cela cinq jours, de vous dire que j'avais interrompu mon voyage à cause de vous, que je voulais le recommencer avec vous, ce voyage, que tout le temps, là-bas, vous ne m'aviez pas quitté, que je ne pouvais plus me passer de votre présence!... Sabine!... vous n'avez pas compris que, moi aussi, je vous aime!

— Oh! non! ce n'est pas possible, murmura-t-elle, toutes vos ironies, vos sarcasmes, vos duretés, votre froideur au moment de notre séparation.

— Ah! je luttais encore! Je ne voulais pas me rendre! Mais, souvenez-vous de la soirée d'Aspres, où, pour la dernière fois, nous fîmes de la musique ensemble! Déjà j'étais à votre merci et si vous ne m'aviez pas parlé!...

— J'ai trouvé plus loyal de vous prévenir...

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditrice propriétaire — Georges Bédard

Cour d'appel

MM. Hor. Lauzon et Philorum Billette

Le premier condamné à payer une seconde indemnité de \$400 pour la publication du pamphlet politique "Epopée civile"

Les autres arrêts de la Cour d'appel

La Cour d'appel, a samedi matin à l'unanimité, condamné M. Hor. Lauzon à payer une indemnité de \$400 à M. Philorum Billette, maire de Valleyfield, Lauzon qui combattait l'élection de Billette, avait publié un pamphlet intitulé: "Epopée Cécilienne ou la Complainte record de Gontran Corbillard", et qui contenait une série d'invectives dont voici quelques exemples: "vendu, trahissant, homme déshonoré, Ponce-Pilate, Barabas, criminel, fou, ami du corrupteur, triste figure, comparable au bandit-assassin Dillinger", "à l'âme en bas du cœur, et le cœur en dessous de la ceinture, plus bas que les entrailles", autrement dit: un sans-cœur.

Grandement blessé dans son honneur et sa sensibilité, son honnêteté attaquée, M. Billette, qui fut par la suite élu maire de Valleyfield, poursuivit M. Lauzon en dommages. La Cour Supérieure rejeta l'action en maintenant la défense, qui alléguait: que les faits reprochés étaient vrais et que la critique était d'intérêt public; que le demandeur n'avait pas subi de dommages parce qu'il avait été quand même élu; que les paroles reprochées n'étaient pas libelleuses mais n'étaient que des figures de rhétorique; qu'à tout événement le défendeur reconnaissait que le demandeur était un honnête homme et que son action devait donc être rejetée.

La Cour d'appel casse ce jugement et, au contraire, maintient l'action et condamne le défendeur. M. le juge Rivard, qui a donné lecture du jugement unanime de la Cour d'Appel, dit dans ses notes, en passant en revue les excès de langage, que, si ce sont là des figures de rhétorique et l'une des caractéristiques particulières du génie français, entrées dans nos mœurs électorales, il appartient "aux tribunaux de réprimer les excès de cette rhétorique, les élocutions de ce genre particulier et les extravagances de ces mœurs électorales", que même s'il est vrai que M. Billette n'a pas prouvé de dommages matériels, il a quand même droit à une indemnité, car il a subi un dommage moral, et "le défendeur a tort de croire que le

dommage moral n'exige pas une réparation dont les tribunaux savent faire l'appréciation." "C'est un dommage réel que d'être humilié, de sentir son honneur attaqué." Faisant ensuite allusion à une lettre envoyée par le défendeur au demandeur, le juge dit: "On n'a pas plus le droit d'infliger à autrui une peine morale que de lui faire subir une souffrance physique, et il n'importe guère, sauf quant à l'étendue du tort causé, que ce soit en public ou en secret."

Quant à l'argument de la vérité des faits, c'est-à-dire au sujet de certaines accusations s quant à l'administration de M. Billette comme ancien maire de Valleyfield, les notes disent: "J'ai bien vu dans une preuve longue et singulièrement embrouillée, la révélation d'un état de choses qui aurait donné lieu à une critique honnête et convenable de l'administration municipale; mais je n'y ai rien trouvé qui puisse servir de motif aux invectives et aux excès de langage du défendeur à l'adresse du demandeur."

"D'ailleurs, le défendeur a rendu témoignage, et, par deux fois, dans son interrogatoire en chef et en contre-interrogatoire, il a reconnu que le demandeur est un honnête homme. Il n'est donc pas vrai que le demandeur soit un homme déshonoré, un vendu, etc." "Le défendeur admet donc qu'il n'a pas prouvé la vérité de ses imputations. Inutile d'aller plus avant. Il ne peut, par conséquent, invoquer l'intérêt public, non plus que sa bonne foi."

L'arrêt réserve en outre au demandeur-appelant ses droits à tout recours ultérieur pour contrainte par corps et emprisonnement en cas de défaut du paiement des dommages par le défendeur.

La Cour d'appel a rendu en outre samedi les arrêts suivants:

Denault contre Desrosiers, appel rejeté avec dépens, sir Mathias Tellier dissident. Il s'agissait d'interpréter la loi quant à une servitude de vue entre deux propriétés de Laprairie. La Cour décide là que pour satisfaire le propriétaire, qui se plaint à bon droit d'une servitude de vue qu'exerce sur sa propriété le voisin par l'ouverture d'une fenêtre, il n'est pas suffisant pour le voisin de fermer la fenêtre à l'extérieur par une jalousie et à l'intérieur par un panneau en Giprofix fixé à clous.

Le Roi contre Winslow, appel maintenu. Huculiak contre le Roi, appel rejeté. M. le juge Létourneau dissident.

L'appelant avait été trouvé cou-

pable et condamné pour avoir causé volontairement des dommages à la propriété dans un restaurant de Chambly. La preuve a démontré que Huculiak avait été assailli dans le restaurant par deux clients qui lui ont envoyé une chaise par la tête. Après le départ des assaillants, Huculiak, qui était tout énérvé, s'est approché du comptoir en y donnant un grand coup de poing, demandant au propriétaire pourquoi il avait été ainsi attaqué. En ce faisant, il brisa la vitre du comptoir. Il offrit de payer les dommages, ce que le propriétaire refusa. Ce dernier le traduisit en Correctionnelle, où il fut condamné. Ce jugement est maintenu, car suivant la loi, quelqu'un qui, imprudemment, fait une chose qu'il sait pouvoir causer un dommage, est présumé l'avoir fait volontairement. En ce cas, la condamnation doit demeurer, car en donnant imprudemment un coup de poing sur la vitre du comptoir, Huculiak savait qu'il pouvait la briser. En fait, il a brisé la vitre et il est justement présumé l'avoir brisée volontairement, ce qu'il n'a pas droit de faire.

Benoit Automobile Co., contre Jacques Morency, appel maintenu et jugement modifié. La réclamation du demandeur-intime est maintenue mais le montant est diminué de \$1.179 à \$871.05.

Rutenburg contre Larose, appel rejeté avec dépens.

Maximilien Janson contre Joseph Casabon, appel maintenu avec dépens. M. le juge Hall dissident. Il s'agissait d'un accident d'automobile. La Cour supérieure avait décidé que la victime était responsable pour un tiers, et la Cour d'appel est d'avis qu'elle est responsable pour la moitié. La condamnation contre le défendeur appelant est donc réduite de \$800 à \$600.

Aimé-Anthime Leroux et Hector Leroux contre Aimé-Pierre Leroux: appel maintenu avec dépens.

Ross contre Necker, appel maintenu avec dépens.

Martin contre Neron et al: appel maintenu sans frais d'appel, sir Mathias Tellier, et M. le juge Rivard dissidents quant aux frais d'appel. Il s'agissait d'apprécier le prix et la qualité d'ouvrages faits. La cour, qui déclare bien fondé le jugement attaqué, maintient quand même l'appel, car l'arrêt de première instance condamne à tort les deux défendeurs conjointement et solidairement, alors qu'en fait ils sont conjoints seulement et non solidairement.

Bahen contre O'Brien, appel maintenu avec dépens et jugement modifié, MM. les juges Létourneau et Hall dissidents.

Mos Perlman contre la Cie Peo-

ple's Trift and Investment; appel rejeté avec dépens.

Savard contre Schwarz; appel rejeté avec dépens. Il s'agissait de la saisie-revendication d'une automobile qu'un garagiste retenait sous prétexte que son propriétaire avait causé certains dommages au garage en venant y chercher sa voiture. Schwarz remisait sa voiture chez le garagiste Savard. Un jour, il va chercher sa voiture qu'il descend lui-même par l'élevateur du deuxième au premier étage. En ce faisant, il endommage l'élevateur. Le garagiste retient l'automobile, prétendant exercer un droit de rétention jusqu'à ce que l'automobiliste paie les dommages causés à l'élevateur. La Cour supérieure a maintenu la saisie-revendication du propriétaire qui voulait reprendre sa voiture. La Cour d'appel a maintenu ce jugement en disant qu'en la matière, le garagiste n'avait pas droit de rétention.

Paul Krukowski contre Dame Israël Lemay; appel rejeté avec dépens.

Clohesey contre Ogle. Appel rejeté avec dépens. Qu'elle contre Korestein. Appel maintenu avec dépens et action rejetée, M. le juge Hall dissident. En Cour supérieure, l'appelant avait été condamné pour dommages causés par des ouvriers qui faisaient pour lui certains travaux suivant un contrat à forfait. La Cour d'appel casse ce jugement en disant que dans ces cas, le contracteur est responsable et non celui qui lui a accordé le contrat.

Georges Samson contre le Roi. Appel rejeté. C'est une cause du district judiciaire de St-François. Samson avait été condamné à cent dollars d'amende après avoir été trouvé coupable de tenir une maison de jeu. La Cour d'appel confirme la condamnation, car il est prouvé que des paris étaient faits sur le résultat du jeu. Il s'agissait d'une "slot-machine".

Boudreau contre le Roi. Appel rejeté et maintenu en partie, de consentement, jugement suivant le consentement.

Paré contre Ménard: appel rejeté avec dépens.

Querette contre Clark, appel maintenu avec dépens, M. le juge Hall dissident.

MERCREDI

Le "Devoir" commencera mercredi la publication d'un nouveau feuilleton, d'un type amusant: "APRES LEUR MARIAGE"

Tchécoslovaquie

Henlein réclame un plébiscite

Prague, Tchécoslovaquie, 2. (A.P.) — Le chef naziste de Tchécoslovaquie, Konrad Henlein, et ses partisans ont pris occasion du 1er mai pour tenir des assemblées dans tous les centres allemands du pays et réclamer un plébiscite qui permette à la minorité allemande de se prononcer sur la forme de gouvernement qu'elle désire. Henlein a déclaré que les demandes qu'il a formulées il y a une semaine ne représentent que les exigences minimums et non les exigences maximums de la minorité allemande. L'un de ses lieutenants, George Wolner, a déclaré que le national-socialisme ne connaît pas de frontières et demandant qu'on remplace les policiers tchèques par des policiers allemands. Par des discours groupés, certains allemands de gauche ont promis d'appuyer le gouvernement et

le chef social-démocrate Kessler a déclaré que les démocrates allemands défendront la frontière de Tchécoslovaquie aux côtés des Tchèques. Il ne s'est produit de désordre qu'à Troppau, près de la frontière allemande, où une bagarre a fait trois blessés.

La célébration du 1er mai n'a été marquée par aucun incident sérieux à travers le monde. Il y a eu revue militaire et défilé monstrueux devant la statue de Lénine à Moscou, défilé de quelque 100.000 personnes à Mexico, bagarre entre partisans de Franco et partisans du gouvernement rouge à Buenos-Ayres, défilés fascistes et communistes à Londres où la police a réussi à prévenir tout désordre, parades à Paris, à Bruxelles, à New-York et dans la plupart des autres grandes villes.

Louis-Ferdinand épouse la Grande-Duchesse Kira

Le mariage du petit-fils de l'ex-empereur à la fille du grand-duc Cyrille a lieu dans l'intimité — Aucune maison régnante n'est officiellement invitée sauf celle de Danemark — Triple cérémonie

Potsdam, Allemagne, 2 (A.P.) — Le prince Louis-Ferdinand, de la maison des Hohenzollern, petit-fils de l'ex-empereur Guillaume et fils du prince héritier Guillaume de Prusse, a épousé, aujourd'hui, à Potsdam, la Grande-Duchesse Kira, de la maison des Romanoff, fille du grand-duc Cyrille, prétendant à l'ancien trône de la Russie impériale.

La cérémonie civile

Il y a eu d'abord une cérémonie civile au château de Cecilienhof, à 11 heures du matin (heure d'Europe). Les mariés étaient alors comtesse de Wittgenstein et celui de la grande-duchesse Kira. Le marié portait l'habit et son père l'uniforme pittoresque de hussard, alors que le grand-duc Cyrille avait revêtu l'uniforme de général de la Russie impériale.

La cérémonie orthodoxe

Peu après eut lieu, dans le grand salon du château, une cérémonie religieuse selon le rite grec orthodoxe.

A cette cérémonie assistaient outre les mariés et les membres immédiats de leurs familles, soixante et un invités, hommes et femmes, de sang royal, vingt-six nobles et onze roturiers. A cause du caractère de stricte intimité du mariage, aucune maison royale étrangère n'avait été invitée à la double cérémonie sauf celle de Danemark, représentée par la reine de Danemark, sœur de la princesse héritière Cecilia, par le prince héritier de Danemark et sa femme.

De bonne heure, ce matin, chacun des invités a reçu un programme de douze pages contenant les détails du protocole pour la cérémonie.

Toutes les places des convives au déjeuner nuptial qui eut lieu dans les trois grandes salles à dîner du château, étaient soigneusement indiquées.

Le gouvernement allemand n'était pas représenté au mariage et l'ex-empereur Guillaume, grand-père du marié, était absent.

Une cérémonie protestante

Le mariage princier donnera lieu à une troisième cérémonie, selon le rite protestant, cette fois, mercredi matin, dans la résidence de l'ex-empereur, à Doorn, dans les Pays-Bas.

Invités de marque

Parmi les invités de sang royal présents à la double cérémonie de ce matin, on remarquait, outre la reine de Danemark, le prince et la princesse et les princes de Danemark, l'ex-roi Ferdinand de Bulgarie, l'archiduc et l'archiduchesse Anton d'Autriche, le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg et Gotha.

Nos unités sanitaires à l'honneur

Québec, 2 — Le Dr Jean Grégoire, sous-ministre de la santé, nous fait tenir la communication suivante: La "Canadian Public Health Association" nous fait part du résultat du premier "Rural Health Conservation Contest", tenu au pays. Quarante et une unités sanitaires du Canada se sont inscrites à ce concours et nous sommes heureux de constater que la province de Québec a obtenu six des sept primes d'honneur attribuées, dont le premier prix: une plaque d'argent et de bronze.

Ce rôle d'honneur se lit comme suit: l'Unité sanitaire des comtés de St-Jean-Iberville-Laprairie-Napierville, établie en 1926, gagne ce prix; le docteur J.-H. Maynard et son personnel méritent les plus sincères félicitations pour ce beau succès.

Les Unités sanitaires suivantes ont obtenu une mention honorable (award of merit): les unités du comté de St-Maurice, du comté de Terrebonne, des comtés de Kamouraska-L'Islet, du comté de Nicolet et des comtés de Châteauguay-Huntingdon.

Ce beau résultat a lieu de réjouir tout le personnel du ministère de la santé, ainsi que la population des comtés qui sont à l'honneur. Le ministre de la santé est très heureux de voir la province de Québec se classer bonne première dans ce concours et il félicite sincèrement du succès obtenu les médecins, hygiénistes et leurs collaborateurs qui sont aujourd'hui en vedette.

L'intérêt éveillé par ce concours ne peut que susciter de nouvelles énergies pour promouvoir la cause de la santé publique dans notre province.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

ORDRE DU JOUR ET ASSEMBLÉES DE LA SEMAINE

Le Conseil général de la Société demande aux sections de mettre à l'ordre du jour de leur réunion de cette semaine les directives suivantes: 1. Organiser une nombreuse délégation des membres de la Société, avec leur famille, pour assister à la Neuvaine solennelle de réparation organisée par les RR. SS. de Marie-Reparatrice et tout particulièrement à l'heure d'adoration réservée à la Société de Saint-Jean-Baptiste, le dimanche 8 mai, à 8 h. du soir, dans la chapelle de la communauté, 1025, avenue du Mont-Royal ouest, à Outremont. 2. Organiser la célébration de la fête de Dollard dans leur paroisse: 3. Préparer la participation paroissiale aux manifestations de la fête nationale, le vendredi 24 juin prochain; 4. Former une équipe de quêteurs et de quêteuses pour s'occuper de leur paroisse à la journée de la Saint-Jean, le samedi 18 juin; 5. Développer le commerce local et l'achat des produits de chez nous; 6. Voir à la cassettes des livres, revues et disques dans les paroisses où elle n'a pas encore été faite.

Voici cette semaine, les principales réunions du Conseil général et des sections paroissiales:

LE LUNDI, 2 MAI

N.D. DU SACRE-COEUR, Ville La Salle. — Réunion à 8 h. 15, à l'école paroissiale, à l'angle de la rue Edouard et de la 3e avenue.

SAINT-AU-RECOLLET. — Assemblée, à 8 h., à la salle paroissiale.

SAINT-PHILOMÈNE, Rosemont. — Réunion mensuelle, à 8 h. 15, à la salle paroissiale sur la 5e avenue, près de la rue Masson.

SAINT-ANTONIN. — Séance régulière, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église, à l'angle des rues Snowdon et Cochrane.

LE MARDI 3 MAI

CONSEIL GENERAL. — Séance exceptionnelle à 8 h., au Monument National.

SAINT-CHARLES. — Assemblée à 8 h. 15.

NOTRE-DAME DU TRES SAINT-SACREMENT. — Réunion bimensuelle, à 8 h. 15, à la salle Eymard, 440, rue Saint-Eubert.

SAINT-STANISLAS. — Séance régulière, à 8 h. 15, à la salle de la chorale, rue Garneau.

SAINT-VINCENT-FERRIER. — Réunion à 8 h. 15, au sous-sol de l'église, entrée, rue Drolet.

SAINT-FRANÇOIS-SOLANO. — Assemblée du mois, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

LA FONTAINE. — Réunion mensuelle, à 8 h., à la salle paroissiale, 1021, rue Robin.

LE VENDREDI, 6 MAI

IBERVILLE. — De la paroisse de Sainte-Cunégonde: assemblée hebdomadaire, à 8 h. 15, à la salle du foyer.

LE DIMANCHE, 8 MAI

A LA CHAPELLE DES RR. SS. DE MARIE-REPARATRICE. — Heure d'adoration de 8 h. à 9 h. p.m., pour les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Durant cette heure d'adoration, 7 y aura sermon par M. l'abbé Philippe Faurier, aménités honorables, prières, et assemblée solennelle du Très Saint-Sacrement. Tous les directeurs, les dignitaires, les membres des comités régionaux et des sections paroissiales sont cordialement invités à assister, avec leur famille et leurs amis, à cette manifestation de foi.

Les funérailles de Mme Philippe Mayrand

Dover, New-Hampshire, le 2 avril 1938. — Ce matin, à 9 h., l'église St-Charles-Borromée, où se tiennent les funérailles de Mme Philippe Mayrand, née Lebel, Corinne, décédée à l'âge de 52 ans. La levée du corps a été faite par le R. P. Ferdinand Richard, O.M.I., assisté du R. P. Louis Collinon, O.M.I., recteur du collège des Oblats de Nouvelle-France, comme diacre, et de M. l'abbé Paul Mayrand, fils de la défunte, comme sous-diacre.

Assistants au choeur: M. l'abbé O. L. Desmarais, curé de la paroisse, M. l'abbé A. Hoiller, professeur R. P. St-Cyr, O.M.I., M. l'abbé Cormier, curé de Salmon Falls, MM. les abbés Brodeur et Ellison. La chorale était dirigée par M. A. Blain. Les porteurs étaient MM. Lionel, Olivier, Oscar et Emile Lebel, frères de la défunte, ainsi que MM. Julien et Steven Richard, ses neveux. Le deuil était conduit par son mari, M. Philippe Mayrand, ses fils: le R. P. Steven, O.M.I., MM. Ferdinand, Louis, Henri, Paul, Lionel, Alfred, par le Dr Richard, son oncle, Moïse Mayrand, son beau-père, M. Raymond Hourihan, son gendre.

Radio-Canada et la loi du cadenas

Ottawa, 2. (C.P.) — Le général de Radio-Canada, le major Gladstone Murray, a déclaré que le Conseil de direction de la compagnie décidera si oui ou non on vendra une émission pour la radiodiffusion de la "conférence sur la loi du cadenas et les libertés civiles". L'émission comprendrait quatre discours. Radio-Canada a reçu une demande des organisateurs du débat.



DITES DONC "BONJOUR" EN SOURIANT

Un verre de sel Abbey's effervescent au lever fait un excellent commencement de journée.

ABBEY'S Le sel de santé

DIMINUTION DE PRIX

DU

Coke Lasalle

Sur Livraisons Domestiques Locales

A compter du 2 mai, le prix des grosseurs Egg, Stove et Nut sera diminué de

50¢ LA TONNE

Ce qui représente un prix de \$11.00 pour ces grosseurs livrées dans votre soule à charbon.

Voici une occasion d'obtenir votre approvisionnement de ce combustible de qualité supérieure qui vous épargnera de nombreux dollars au cours de la prochaine saison de chauffage.

LASALLE COKE



DE VOTRE FOURNISSEUR OU DIRECTEMENT - M.A. 6221

H. LALONDE & FRÈRE

Les plus grands spécialistes du TAPIS

4800 Ave. du PRÉ

VOYAGES INDIVIDUELS

— En — EUROPE

Avec tous les services des tournées sous escorte

DEPARTS HEBDOMADAIRES DE MONTREAL ET QUEBEC

Y compris: traversées classe touriste, aller et retour, hébergement et pension; rencontre, transferts, visites, taxes, etc.

Passages océaniques d'après le tarif de la saison de non-affluence; prix proportionnés en classes cabine et troisième.

No 1. — A Paris direct (23 jours) \$272.

No 2. — Londres et Paris (30 jours) \$307.

No 3. — Londres, Bruxelles, Paris (30 jours) \$319.

No 12. — Prolongation de 7 jours à Paris \$17.50

EXPOSITION DE GLASGOW

No 4. — Glasgow-Edimbourg, Londres et Paris (37 jours) \$356.

No 5. — Glasgow-Edimbourg, Londres, Bruxelles, Paris (37 jours) \$367.

TOURNEES CONTINENTALES VARIEES

(A greffer aux itinéraires ci-dessus)

No 6. — Hollande, Allemagne, Alsace, en prolongation des Nos 3 et 5 (7 jours) \$75.

No 7. — Suisse, Italie, dont 5 jours à Rome (15 jours) \$130.

No 8. — France du Sud, Italie, (5 jours à Rome), Suisse (22 jours) \$210.

No 9. — Autriche, Bavière, Suède greffé au No 8 (29 jours) \$290.

No 10. — Tchécoslovaquie, Allemagne, Suisse, greffé au No 9 (36 jours) \$375.

No 11. — Normandie-Bretagne en autocar (7 jours) \$50.

PROGRAMME COMPLET ET TOUTS RENSEIGNEMENTS GRATUITS SUR DEMANDE

LE DEVOIR-VOYAGES

Représentants dans toutes les grandes villes. 430, Notre-Dame est - Tél. Belair 3361 - MONTREAL

La "Société des Amis de Maria Chapdelaine"

Elle invitera officiellement la soeur et la fille de Louis Hémon aux fêtes de Chapeau, le 12 juin, et aux fêtes d'inauguration du musée Louis-Hémon, à Péribonka, au début de juillet

La réunion annuelle de samedi au "Cercle Universitaire"

La Société des Amis de Maria Chapdelaine a décidé, à sa réunion annuelle de samedi après-midi, au Cercle Universitaire, d'inviter officiellement Mlle Marie Hémon et Mlle Lydia Hémon, respectivement soeur et fille de Louis Hémon, auteur de Maria Chapdelaine, aux fêtes de Chapeau, le 12 juin prochain, et aux fêtes d'inauguration du Musée Louis-Hémon, à Péribonka, au début de juillet.

Les membres du conseil d'administration de la Société ont assez longuement débattu ce point. En 1938, en effet, il y a double raison d'inviter les demoiselles Hémon à venir au Canada: mais en 1939, il y aura aussi une autre bonne raison de les inviter, puisqu'une mission française d'une vingtaine de personnes officielles viendra à Péribonka à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de la publication du roman Maria Chapdelaine.

Finalement, on a fait prévaloir le fait que les fêtes de 1939 regardent principalement le Comité Maria Chapdelaine, de Paris, et que Paris fera les invitations qu'il jugera à propos l'an prochain, tandis que les fêtes de Chapeau — 25e anniversaire de la mort de l'écrivain français — et celles du musée de Péribonka sont l'affaire de la Société des Amis de Maria Chapdelaine de Montréal.

Conséquemment, samedi soir, le président de la Société, M. le juge Edouard Fabre-Survery, a invité officiellement par câble les demoiselles Hémon à venir au Canada: à Chapeau et à Péribonka. Le trésorier de la Société, M. Léon-Mercier Gouin, a l'autorisation de dépenser une certaine somme pour les recevoir. Le député fédéral de Chicoutimi, M. J.-E.-A. Dubuc, a généreusement offert de se charger du transport de la soeur et de la fille du romancier breton pour le voyage au lac Saint-Jean. La Société a vivement applaudi à ce geste.

Les demoiselles Hémon acceptent-elles l'invitation? Viendront-elles cette année plutôt que l'an prochain? Feront-elles les deux voyages? Les amis de Maria Chapdelaine des deux côtés de l'Atlantique le souhaitent. La réponse ne se fera sans doute pas attendre. Si elles viennent cette année, on avancera la date d'inauguration du musée de Péribonka du 12 juillet au 6 ou 7 juillet. Les invités se trouveront aussi à figurer aux fêtes du centenaire du Saguenay.

L'ordre du jour de la Société des Amis de Maria Chapdelaine était passablement chargé samedi. Comme ce groupement n'a pas de fonds considérables et que tout ce qu'il veut entreprendre apparaît sous le signe du dollar, M. Léon-Mercier Gouin a exposé divers projets et expliqué pourquoi on ne peut pas tous les mener à bonne fin.

Il y a quelque temps, la Société a demandé à M. Raymond Brucère, ancien ministre de France à Ottawa et son fondateur, de lui décerner officiellement le titre de fondateur. M. Brucère, aujourd'hui ministre à Belgrade, s'est volontiers prêté à cette demande. A sa lettre d'acceptation, il a joint un grand portrait avec dédicace. Désormais, sur son papier à lettre et ailleurs, la Société ne manquera pas de mettre en vedette le nom du sympathique ministre et fondateur.

Médaill

La Société se propose de faire refondre la médaille Louis Hémon que le premier comité "hémoniste" montréalais avait fait frapper. Renseignements pris, il reste deux douzaines de ces médailles qui sont aujourd'hui entre les mains de la Société historique de Mont-

réal avec la matrice. La Société historique sera invitée à en céder une douzaine à la Société des Amis de Maria Chapdelaine. Il se peut qu'elle lui passe tout, considérant la Société des Amis de Maria Chapdelaine comme l'héritière du comité de 1922. Depuis 1926, les médailles Louis Hémon sont distribuées dans le public par la Commission des écoles catholiques de Montréal à raison de huit par année: quatre aux garçons et quatre aux filles du cours primaire supérieur pour succès en composition littéraire. Le comité de 1922 avait fait frapper 200 médailles en tout.

Un timbre par Clarence Gagnon

Le grand peintre canadien, Clarence Gagnon, travaille présentement au dessin d'un timbre destiné à commémorer l'anniversaire de 1938 et celui de 1939. On rapporte qu'un membre de la Société l'a sondé pour savoir où il en était rendu avec son cher timbre et que l'artiste lui a répondu:

— J'ai fait trois esquisses et elles sont exécrables!...

M. Gagnon est un humble ou un difficile. Il faut dire que le travail qu'on lui a confié ne peut s'accomplir très facilement. Pour faire un timbre qui dise quelque chose, il faut une composition allégorique. La vieille maison de Péribonka? Que dira-t-elle à l'étranger? La tête de Louis Hémon? Des règlements interdisent, paraît-il, de représenter une tête d'homme sur un timbre-poste quand il y a un roi sur le trône de Londres. M. Gagnon cherche donc une allégorie. C'est une question d'inspiration... prochaine, paraît-il.

Editions étrangères

Par le double intermédiaire de M. Louvigny de Montigny, artisan de la gloire de Louis Hémon et auteur de La Revanche de Maria Chapdelaine, et de l'éditeur français Bernard Grasset, la Société des Amis de Maria Chapdelaine a reçu un certain nombre d'exemplaires d'éditions étrangères du roman de Péribonka. La Société espère compléter d'ici quelque temps la collection des quelque vingt ou vingt-cinq éditions étrangères de ce célèbre roman. Au dire de M. Gouin, l'édition hollandaise est vraiment délicieuse. C'est un livre de petit format, qui ressemble presque à un livre de messe de bon goût.

A Chapeau

Aux fêtes de Chapeau, le 12 juin, (départ de Montréal et d'Ottawa le samedi soir 11 juin, messe, déjeuner, dévouement, du monument, visite au cimetière l'après-midi du 12 juin; départ le soir et retour à Ottawa et Montréal le lundi matin 13 juin), le secrétaire provincial, M. Paquette, et son sous-secrétaire, M. Jean Bruchési, qui est aussi secrétaire de la Société des Amis de Maria Chapdelaine, doivent assister tous deux. On s'attend aussi que le gouvernement ontarien s'y fasse représenter par le ministre canadien-français, M. LeDuc.

La Société a acheté un certain nombre d'exemplaires de l'ouvrage de M. Louvigny de Montigny, La Revanche de Maria Chapdelaine, et a chargé Mgr Maurault, recteur de l'Université, de les adresser à des universités ou sociétés étrangères.

Elections

Réunion annuelle, donc élec-

tions. Le comité exécutif et le conseil d'administration sont restés presque les mêmes. Voici la composition du comité exécutif:

Président, M. le juge Edouard Fabre-Survery, de la Cour supérieure; vice-présidents, M. le juge Thibault de Rinfret, le Dr D. A. Hingsham, le professeur Pelham Edgar et M. Henri Gagnon; trésorier, M. Léon-Mercier Gouin; secrétaire adjoint, M. André Montpetit; conseillers: MM. J.-E.-A. Dubuc, député fédéral de Chicoutimi, Armand Sylvestre, député fédéral du Lac Saint-Jean, Thomas Vien, député fédéral d'Outremont, Pamphile Du Tremblay, conseiller législatif, L. Duguay, député provincial du lac Saint-Jean, et E.-B. Hosmer.

Le conseil d'administration se compose des personnages susmentionnés et des personnages suivants: R.-A. Benoit, Wilfrid Bovey, Henri de Clerval, Louvigny de Montigny, Hugh S. Eavrs, Agésilas Fautoux, Jules Hone, F.-A.-C. Jeanneret, Mlle Elizabeth Willems, élève de M. du Roure, à McGill, qui prépare une thèse sur Louis Hémon et qui succède à M. Howard Angus Kennedy, décédé, G.-E. Marquis, Lawrence J. McMahon, Victor Morin, Taggart Smyth, Alfred Tarut, Emile Vaillancourt, Antoine Monette et Olivier Lefebvre.

A. A.

Lettre au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Notre drapeau

M. le Rédacteur,

Si vous vous souvenez bien, il fut question l'an dernier de faire hisser sur le Mont-Royal le drapeau de Carillon, emblème de la race canadienne-française.

Après mille protestations de la part de nos concitoyens de langue anglaise, notre comité municipale céda à leur requête et l'oriflamme anglaise se mit à flotter au vent le sommet de notre montagne. Il fut décidé, toutefois, pour donner satisfaction à tous, d'y faire ériger un mât où l'emblème des nôtres serait à l'honneur.

Je viens aujourd'hui de faire ma promenade annuelle à travers bois et sentiers; quelle ne fut pas ma surprise, arrivé au point d'observation, de constater que seul flottait dans la bise printanière le drapeau de l'Union Jack. Vous dirai-je franchement ma pensée, je fus déçu, car je croyais y voir le drapeau, celui de Carillon.

Je remarquai qu'en effet l'on avait bâti du côté de la terrasse un autre mât, mais à peine d'une vingtaine de pieds, un jouet quoi! près de l'autre, gros et haut, dominant la place; et puis si encore à cet endroit mât retiré à l'écart l'on avait hissé au moins notre emblème national, mais non, rien à ce mât.

J'entraînai au restaurant de la terrasse, et là encore, parmi tous les nombreux drapeaux qui ornaient cette salle, pas un seul petit drapeau de Carillon n'était en vue. Poussant ma petite enquête, je fus servi par une petite Anglaise ou Irlandaise, parlant à peine le français, en plus un constable irlandais surveillait, ma foi, plutôt les chocolats que l'ordre, car tout était du plus paisible.

En sortant je remarquai le portrait du roi d'Angleterre pour enfin m'entendre dire *next door* aller que je voulais sortir par une des portes fermées ce jour-là.

Tel que vous pourriez le constater, il n'y a rien là-haut pour nous, tout y est d'ambiance anglaise. Est-ce fait comme réclame pour l'Empire et sa publicité envers les nombreux voyageurs étrangers qui ne manquent jamais d'y venir faire un tour, ou tout simplement parce qu'à Montréal les Canadiens français sont tout bonnement une nullité à tous les points de vue? Montréal n'est-il pas une des premières villes françaises du monde, et la première en Amérique? Notre population n'est-elle pas aux deux tiers canadienne-française? Notre maire Raynald est-il autre qu'un de ceux par la majorité de notre race? Alors pourquoi, oui pour qu'on aurions-nous honte de notre nationalité, en arborant là-haut, de l'autre côté du dôme la croix, le drapeau de Carillon?

Je demande donc par votre intermédiaire et tout particulièrement celui de votre journal, ainsi qu'à la Société Saint-Jean-Baptiste et à toutes nos sociétés nationales de faire pression auprès du maire et des échevins pour que ce non-sens cesse sans plus tarder. Sinon j'en connais qui y verront d'une autre façon. Que chacun se le tienne pour dit, car le petit tour de la nuit du 1er juillet 1937 pourrait bien se renouveler et causer cette fois des cris qui ne feront certes aucun bien aux gens chargés de faire respecter nos traditions en ce pays.

J'ai bien l'honneur de me soussigner, Votre tout dévoué,

J.-A. LEBEAU,

8618 Casgrain.

P.S.—La première suggestion que je fais au comité chargé d'organiser le centenaire de Montréal est d'arborer partout notre drapeau national; ce n'est pas coûteux, et ça dit tant.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES. Le "Devoir". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèque de voyage, passeports etc. Téléphones: 82181 3361.

MERCREDI

Le "Devoir" commencera mercredi la publication d'un nouveau feuilleton, d'un type amusant: "APRES LEUR MARIAGE"

Ciné-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titres et textes enregistrés — Tous droits réservés. Ottawa 1937)

Premières

"Capitol"

IN OLD CHICAGO — Film sur le Chicago de 1870. Interprètes: Don Ameche, Alice Faye, Tyrone Power, Alice Brady, Andy Devine. Pour tous.

Horaire: 10 h. 32, 1 h. 34, 3 h. 30, 6 h. 58, 9 h. 40.

"Cinéma de Paris"

LE MENSONGE DE NINA PETROVNA. — Le baron Engern, de passage à St-Petersbourg, y fait connaissance avec la célèbre Nina Petrovna, en devient éperdument amoureux et la ramène à Vienne. Un enchaînement de circonstances la fait se marier avec un riche et puissant baron Engern et le fiancé de sa nièce. Brusquement, Franz se rend compte que Nina n'est qu'une femme de chambre qui cache sa peine dans le Tyrol. Il y est rejoint par Nina qui a rompu avec Engern. Les amoureux rentrent à Vienne. Engern provoque Franz en duel, qui en est informé, prévient Nina. Cette dernière pour sauver celui qu'elle aime, promet au baron Engern de rentrer dans la villa qu'il lui avait installée à l'épave dans la vie de Franz. L'aide-de-camp est sauvé, mais pour tenir sa promesse, Nina le quitte et se marie avec un riche et puissant baron Engern. Elle ne peut survivre à cette rupture, elle se donne la mort. Interprètes: Fernand Gravey, Jeanne Godwin, Walter Pidgeon, Léo Carillo. Pour tous.

Horaire: 12 h. 10, 2 h. 35, 4 h. 55, 7 h. 15, 9 h. 35.

"Orpheum"

GOLDWYN FOLLIES. — Comédie musicale en technicolor. Interprètes: Helen Jopson, Charles Kullman, Edgar Bergen, Adolphe Menjou, Kenny Baker et autres. Pour adultes.

Horaire: 10 h. 51, 1 h. 11, 3 h. 11, 7 h. 31, 9 h. 41.

"Palace"

GIRL OF THE GOLDEN WEST — Comédie musicale dans le décor de la Californie de l'époque de 1850. Interprètes: Jeanette MacDonald, Nelson Eddy, Walter Pidgeon, Léo Carillo. Pour tous.

Horaire: 10 h. 49, 1 h. 29, 4 h. 09, 6 h. 49, 9 h. 29.

"Princess"

FOOLS FOR SCANDALS — Comédie sentimentale. Vedettes: Carole Lombard, Fernand Gravey. Pour adultes.

Horaire: 11 h. 13, 1 h. 55, 4 h. 37, 7 h. 19, 9 h. 41.

"Saint-Denis"

LA TOUR DE NESLE — Drame historique. En 1314 aux environs du Louvre et de la tour de Nesle, on découvre chaque matin des cadavres de seigneurs tués mystérieusement. Gautier, d'Aulnay, capitaine est assassiné. Un capitaine étranger, Buridan connaît une partie du secret de cette mort. On s'aperçoit que le roi lui-même a été assassiné par le roi. Alors se découvre peu à peu toute l'intrigue. Buridan, dans sa tentative de révéler la vérité, est trahi et tué. Interprètes: Jean Violette, Jean Weber, Amato, Jacques Varennes. Pour adultes.

Horaire: 3 h. 40, 6 h. 40, 10 h.

"Le Club des Aristocrates"

Le Club des Aristocrates — Comédie. Une bande de cambrioleurs le "Club des Aristocrates" opère dans les châteaux de Touraine. Serge de Montclair, petit maître parvenu, d'argent à opérer pour le compte du club. Un valet de chambre est l'un des membres du club. Serge dérobe un bijou, puis, à la demande de son maître, le valet lui restitue. On s'aperçoit que le bijou retrouvé est un faux. Alors on découvre que le valet est en réalité le chef du Club des Aristocrates parvenu à la tête de la bande de cambrioleurs. Les objets volés ont été donnés par leurs propriétaires en faveur d'un musée. Interprètes: Elvire Popesco, Jules Berry, André Lafleur, Armande, Larocque, Charpin, Viviane Romance, Lisette Lanvin. Pour public adulte.

Horaire: 2 h. 5, 5 h. 10, 8 h. 30.

"Reprises"

"Amherst"

THE BUCCANER — Film historique, où, au milieu du XVIIIe siècle, tel, mais en réalité, l'histoire est follement faussée, probablement parce qu'il faut la rendre plus intéressante. Cecil B. de Mille nous présente un "pirate" qui n'est qu'un portrait du premier "racketeer" américain, ce Jean Lafitte, pirate parvenu à la tête d'une bande de cambrioleurs. Le film nous montre des événements de la guerre de 1812, mais dans une version très romancée. Donc un film à tendance historique, mais grandement coloré pour les besoins de l'intrigue. Interprètes: Charles Laughton, Fredrich March, Franciska Gass, Akim Tamiroff, Marge Granham. Pour adultes.

SIN LOVES A FIREMAN — Mélodrame. Histoire d'un couple d'employés faciles qui se marient et se retrouvent dans une situation délicate. Interprètes: Charles Laughton, Fredrich March, Franciska Gass, Akim Tamiroff, Marge Granham. Pour adultes.

Horaire: 2 h. 5, 5 h. 10, 8 h. 30.

"Arcade"

NITCHEVO — Drame à la mer. Longue histoire d'un couple d'employés faciles qui se marient et se retrouvent dans une situation délicate. Interprètes: Charles Laughton, Fredrich March, Franciska Gass, Akim Tamiroff, Marge Granham. Pour adultes.

THE BAD MAN OF BRIMSTONE — Mélodrame qui se déroule dans l'ouest américain à l'époque où, après la guerre civile, les bandits du Far West se font rares. Wallace Bruce, Dennis O'Keefe, Virginia Bruce, Lewis Stone, Bruce Cabot. Pour adultes.

LOVE IS A HEADACHE — Comédie. Un journaliste tente de briser la carrière d'une femme de lettres en critiquant ses romans. Interprètes: George Raft, George Raft, George Raft. Pour adultes.

ROMANCE IN THE DARK — Comédie musicale. Interprètes: Gladys Swarthout, John Hooton. Pour adultes.

SCANDAL STREET — Un mélange de drame et de comédie qui a pour fond les histoires de scandales de la ville. Interprètes: Lew Arden, Louise Campbell. Pour adultes.

"Laval"

I'LL TAKE ROMANCE — Au milieu d'une intrigue assez intéressante. Grace Moore la vedette de ce film nous chante brillamment. Interprètes: Grace Moore nous trouvons dans la distribution: Melvyn Douglas. Pour tous.

"Lord Nelson"

SARATI LE TERRIBLE — Drame du milieu. Interprètes: Harry Baur, Jacqueline Laurent, Georges Rigaud. Pour adultes.

LA DAME DE VITTEL — Vaudeville. Un monsieur qui se dit veuf pour réussir une conquête, mais l'épouse veille et donne à son mari un leçon d'humanité. Film amusant qui n'égale cependant qu'un défilé d'éléments morales. Interprètes: Duvalles, Christian, Alyce, Alice Field, Charles, Berille. Strictement réservé.

"Maisonneuve"

Même programme que le "Château".

"Monkland"

THOROUGHBREDS DON'T CRY — Comédie psychologique. Bon sang ne peut mentir. Interprètes: Roland Stinegar, Judy Garland, Mickey Rooney. Pour tous.

"Imperial"

ROMANCE IN THE DARK — Comédie musicale. Interprètes: Gladys Swarthout, John Hooton. Pour adultes.

SCANDAL STREET — Un mélange de drame et de comédie qui a pour fond les histoires de scandales de la ville. Interprètes: Lew Arden, Louise Campbell. Pour adultes.

"Laval"

I'LL TAKE ROMANCE — Au milieu d'une intrigue assez intéressante. Grace Moore la vedette de ce film nous chante brillamment. Interprètes: Grace Moore nous trouvons dans la distribution: Melvyn Douglas. Pour tous.

"Lord Nelson"

SARATI LE TERRIBLE — Drame du milieu. Interprètes: Harry Baur, Jacqueline Laurent, Georges Rigaud. Pour adultes.

LA DAME DE VITTEL — Vaudeville. Un monsieur qui se dit veuf pour réussir une conquête, mais l'épouse veille et donne à son mari un leçon d'humanité. Film amusant qui n'égale cependant qu'un défilé d'éléments morales. Interprètes: Duvalles, Christian, Alyce, Alice Field, Charles, Berille. Strictement réservé.

"Maisonneuve"

Même programme que le "Château".

"Monkland"

THOROUGHBREDS DON'T CRY — Comédie psychologique. Bon sang ne peut mentir. Interprètes: Roland Stinegar, Judy Garland, Mickey Rooney. Pour tous.

"Imperial"

ROMANCE IN THE DARK — Comédie musicale. Interprètes: Gladys Swarthout, John Hooton. Pour adultes.

SCANDAL STREET — Un mélange de drame et de comédie qui a pour fond les histoires de scandales de la ville. Interprètes: Lew Arden, Louise Campbell. Pour adultes.

"Laval"

I'LL TAKE ROMANCE — Au milieu d'une intrigue assez intéressante. Grace Moore la vedette de ce film nous chante brillamment. Interprètes: Grace Moore nous trouvons dans la distribution: Melvyn Douglas. Pour tous.

"Lord Nelson"

SARATI LE TERRIBLE — Drame du milieu. Interprètes: Harry Baur, Jacqueline Laurent, Georges Rigaud. Pour adultes.

LA DAME DE VITTEL — Vaudeville. Un monsieur qui se dit veuf pour réussir une conquête, mais l'épouse veille et donne à son mari un leçon d'humanité. Film amusant qui n'égale cependant qu'un défilé d'éléments morales. Interprètes: Duvalles, Christian, Alyce, Alice Field, Charles, Berille. Strictement réservé.

"Maisonneuve"

Même programme que le "Château".

"Monkland"

THOROUGHBREDS DON'T CRY — Comédie psychologique. Bon sang ne peut mentir. Interprètes: Roland Stinegar, Judy Garland, Mickey Rooney. Pour tous.

"Imperial"

ROMANCE IN THE DARK — Comédie musicale. Interprètes: Gladys Swarthout, John Hooton. Pour adultes.

SCANDAL STREET — Un mélange de drame et de comédie qui a pour fond les histoires de scandales de la ville. Interprètes: Lew Arden, Louise Campbell. Pour adultes.

"Laval"

I'LL TAKE ROMANCE — Au milieu d'une intrigue assez intéressante. Grace Moore la vedette de ce film nous chante brillamment. Interprètes: Grace Moore nous trouvons dans la distribution: Melvyn Douglas. Pour tous.

"Lord Nelson"

SARATI LE TERRIBLE — Drame du milieu. Interprètes: Harry Baur, Jacqueline Laurent, Georges Rigaud. Pour adultes.

LA DAME DE VITTEL — Vaudeville. Un monsieur qui se dit veuf pour réussir une conquête, mais l'épouse veille et donne à son mari un leçon d'humanité. Film amusant qui n'égale cependant qu'un défilé d'éléments morales. Interprètes: Duvalles, Christian, Alyce, Alice Field, Charles, Berille. Strictement réservé.

"Maisonneuve"

Même programme que le "Château".

"Monkland"

THOROUGHBREDS DON'T CRY — Comédie psychologique. Bon sang ne peut mentir. Interprètes: Roland Stinegar, Judy Garland, Mickey Rooney. Pour tous.

"Imperial"

ROMANCE IN THE DARK — Comédie musicale. Interprètes: Gladys Swarthout, John Hooton. Pour adultes.

SCANDAL STREET — Un mélange de drame et de comédie qui a pour fond les histoires de scandales de la ville. Interprètes: Lew Arden, Louise Campbell. Pour adultes.

"Laval"

I'LL TAKE ROMANCE — Au milieu d'une intrigue assez intéressante. Grace Moore la vedette de ce film nous chante brillamment. Interprètes: Grace Moore nous trouvons dans la distribution: Melvyn Douglas. Pour tous.

"Lord Nelson"

SARATI LE TERRIBLE — Drame du milieu. Interprètes: Harry Baur, Jacqueline Laurent, Georges Rigaud. Pour adultes.

LA DAME DE VITTEL — Vaudeville. Un monsieur qui se dit veuf pour réussir une conquête, mais l'épouse veille et donne à son mari un leçon d'humanité. Film amusant qui n'égale cependant qu'un défilé d'éléments morales. Interprètes: Duvalles, Christian, Alyce, Alice Field, Charles, Berille. Strictement réservé.

"Maisonneuve"

Même programme que le "Château".

"Monkland"

THOROUGHBREDS DON'T CRY — Comédie psychologique. Bon sang ne peut mentir. Interprètes: Roland Stinegar, Judy Garland, Mickey Rooney. Pour tous.

"Imperial"

ROMANCE IN THE DARK — Comédie musicale. Interprètes: Gladys Swarthout, John Hooton. Pour adultes.

SCANDAL STREET — Un mélange de drame et de comédie qui a pour fond les histoires de scandales de la ville. Interprètes: Lew Arden, Louise Campbell. Pour adultes.

"Laval"

I'LL TAKE ROMANCE — Au milieu d'une intrigue assez intéressante. Grace Moore la vedette de ce film nous chante brillamment. Interprètes: Grace Moore nous trouvons dans la distribution: Melvyn Douglas. Pour tous.

"Lord Nelson"

SARATI LE TERRIBLE — Drame du milieu. Interprètes: Harry Baur, Jacqueline Laurent, Georges Rigaud. Pour adultes.

LA DAME DE VITTEL — Vaudeville. Un monsieur qui se dit veuf pour réussir une conquête, mais l'épouse veille et donne à son mari un leçon d'humanité. Film amusant qui n'égale cependant qu'un défilé d'éléments morales. Interprètes: Duvalles, Christian, Alyce, Alice Field, Charles, Berille. Strictement réservé.

"Maisonneuve"

Même programme que le "Château".

"Monkland"

THOROUGHBREDS DON'T CRY — Comédie psychologique. Bon sang ne peut mentir. Interprètes: Roland Stinegar, Judy Garland, Mickey Rooney. Pour tous.

"Imperial"

ROMANCE IN THE DARK — Comédie musicale. Interprètes: Gladys Swarthout, John Hooton. Pour adultes.

SCANDAL STREET — Un mélange de drame et de comédie qui a pour fond les histoires de scandales de la ville. Interprètes: Lew

COMMERCES ET FINANCES

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Alberta Engineering & Supply, J. C. Gravelle.
Metre Shoe Shop, 1937 rue Ontario est, Dame Dorothy Weininger.
Imprimerie Foisy Eng. — Foisy Printing Reg'd., 1206 rue Craig est, E. Renaud.
Duluth Bakery, Rachel Greenberg.
John Schneider & Company, 2112 rue St-Laurent, John Schneider, alias John Schneider.
Marché Stove Market, 1882 est, rue Ste-Catherine, Steve Staresina.
Swan Construction Company, George Swan Mills.
Jerry's Shoes, Gerald Henry Wadley.

Les nouvelles en raccourci

Nouvelles compagnies

Ottawa, 2. (P.C.) — La dernière édition de la Gazette Officielle du Canada publie la liste des nouvelles compagnies suivantes: Pulman Chemical Company of Canada, Ltd., 1,000 actions s.v., de Toronto; Rutherford Company Ltd., 1,000 actions s.v., de Montréal; Transpacific Paper (Canada) Ltd., 500,000, de Montréal; Crestol Refineries Ltd., 250 actions s.v., de Montréal.

Indice économique

Ottawa, 2. (P.C.) — Pour la deuxième semaine consécutive, l'indice économique calculé par l'Office fédéral de la statistique s'est avancé au cours de la semaine classe le 23 avril; il a passé de 107.8 la semaine précédente à 108.4. L'indice s'élevait à 112.8 la semaine correspondante de l'an dernier.

Dividendes déclarés

McColl-Frontenac Oil Co., 10 cents par action, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 14 mai.

Canadian Foreign Investment Corp., 82 par action privilégiée et 40 cents par action ordinaire, tous deux payables le 1er juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Aluminium Ltd., 1-1/2 pour cent par action privilégiée payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 14 mai.

McKenzie Red Lake Gold Mines, 3 cents par action pour le second trimestre, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 1er juin.

Sullivan Cons. Mines, 2-1/2 cents par action, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 31 mai.

Electrolux Corp., 40 cents par action, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 16 mai.

Electrolux Corp., 40 cents par action, payable le 15 juin aux actionnaires inscrits le 16 mai.

Hollinger Consolidated Gold Mines, 1 pour cent d'action, payable le 20 mai aux actionnaires inscrits le 6 mai.

Le loyer de l'argent

Ottawa, 2. — La Banque du Canada a annoncé la vente d'une émission de bons du Trésor à 3 mois d'un montant de \$30,000,000 à un prix moyen de 99.8750; ce qui indique un taux moyen d'escompte de 0.490 pour cent. C'est la première fois que le gouvernement fédéral emprunte de l'argent à un taux inférieur à un demi d'un pour cent.

Canadian Marconi

Dans le premier trimestre les bénéfices de la Canadian Marconi ont enregistré une augmentation sur l'an dernier, a déclaré M. A. H. Gilmour à l'assemblée annuelle.

Le conseil d'administration a été réélu au complet.

En ce qui a trait aux inventaires qui s'élevaient à \$733,043 à la fin de 1937, ils ont été réduits à un chiffre normal le 31 mars grâce aux livraisons du premier trimestre.

Depuis la fin de l'année, les fonds publics en portefeuille sont passés de \$225,000 à \$345,000 et les espèces en caisse, de \$285,733 à \$289,000.

Les wagons chargés

Ottawa, 2. (P.C.) — Les wagons chargés durant la semaine classe le 23 avril se chiffrent par 43,348 à rapprocher de 40,188 la semaine précédente et de 47,146 la semaine correspondante de l'an dernier, annonce l'Office fédéral de la statistique.

Dominion Stores

Les Dominion Stores Limited rapportent pour les quatre semaines closes le 23 avril des ventes de \$1,495,189 à rapprocher de \$1,547,273 dans la période correspondante de l'an dernier, soit une diminution de 3.57 pour cent. Pour les seize premières semaines de l'année courante les ventes se traduisent par \$5,831,600 à rapprocher de \$6,025,137.

Voici le rapport des banques: le 31 mars 1938 le 28 février 1938

Fonds de réserve \$ 133,750,000 \$ 133,750,000

Circul. fiduciaire 100,254,248 101,981,677

Comptes courants 647,968,335 634,068,054

Dépôts d'épargne 1,623,399,562 1,614,569,798

Dép. hors Canada 399,375,723 393,353,260

Billets de B. du C. 46,666,434 47,290,535

Dép. à la B. du C. 194,859,656 188,750,742

V. gouv. et autres 1,438,414,138 1,440,435,948

Prêts à vue au Can. 62,915,430 60,739,923

Prêts à vue ailleurs 50,676,788 50,839,025

Prêts cour. au Can. 752,456,794 737,103,210

Prêts cour. ailleurs 169,311,477 169,165,441

Passif global 3,252,212,710 3,234,175,389

Actif global 3,266,309,378 3,336,927,669

Voici le rapport des banques: le 31 mars 1938 le 28 février 1938

Fonds de réserve \$ 133,750,000 \$ 133,750,000

Circul. fiduciaire 100,254,248 101,981,677

Comptes courants 647,968,335 634,068,054

Dépôts d'épargne 1,623,399,562 1,614,569,798

Dép. hors Canada 399,375,723 393,353,260

Billets de B. du C. 46,666,434 47,290,535

Dép. à la B. du C. 194,859,656 188,750,742

A Wall Street

(P.A.) — Les vedettes ont flechi fractionnellement ou même jusqu'à concurrence d'un point sur le marché dans les premières heures des opérations. Sur de faibles transactions les reculs ont été enregistrés pour U. S. Steel, Bethlehem, Westinghouse, Chrysler, General Motors et Douglas Aircraft.

En Bourse locale

(P.C.) — Suivant en cela l'influence de New-York, les vedettes enregistrèrent des baisses légères cependant que le reste de la liste demeurait ferme sur un volume restreint de transactions. Consolidated Smelting glissa de trois quarts de point parmi les métaux, tandis qu'International Nickel cotait à un demi-point plus bas, Hollinger se haussait d'un quart de point. Les utilités étaient fermes pour la plupart sauf pour Canadian Traction qui perdait 1/2 de point à 10 1/2. B. C. Power grimpa d'un demi-point et Montreal Power ne bougeait pas.

Steel of Canada était faible. Les ferroviaires glissèrent fractionnellement, Massey-Harris et McColl-Frontenac et quelques autres demeurèrent inchangés.

Sur le Curb

(P.C.) — Les titres miniers et industriels avaient une tendance vers la baisse de bonne heure ce matin. Abitibi perdit 15 sous tandis que Fraser Voting Trust s'inclinaient d'un demi-point. Asbestos par contre gagnait un point à 56.

Parmi le groupe minier, Eldorado, O'Brien et Home Oil perdaient cinq sous chacun. Des pertes moins considérables étaient enregistrées pour Central Cadillac, Perron et Sherritt-Gordon, Consolidated-Chibougamau se montrait alerte en gagnant sept sous.

Bourse des mines

Compilée de la maison L.-G. Beau, Ev. et Cie

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

Bourse de Montréal

Compilée de la maison L.-G. Beau, Ev. et Cie

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

421, rue St-François-Xavier, Montréal

Notre tarif douanier

Intéressante étude documentaire — Evolution de la politique tarifaire canadienne — L'industrie primaire — L'industrie de l'automobile

Ford Motor of Canada vient de faire imprimer, en français, une brochure de quelque soixante-dix pages dans laquelle cette compagnie donne un aperçu général du tarif douanier, du système économique et de l'industrie de l'automobile au Canada.

Dans l'avant-propos, M. W. R. Campbell, président de Ford Motor of Canada note que l'industrie de l'automobile est l'objet d'un intérêt si général — surtout quant aux prix de ses produits et à la protection que lui accorde le tarif douanier canadien — que nous avons cru expédient de passer en revue la genèse de ce tarif et quelques-uns de ses principes, d'analyser le développement de l'industrie manufacturière (y compris celle de l'automobile) en tant que soumise à ce tarif, et son importance au point de vue de la relation qui existe entre elle et le système économique national, enfin, d'examiner les rapports entre ce tarif et le fisc.

La protection accordée aux industries canadiennes, celle de l'automobile comprise, a subi depuis quelques années une diminution marquée. Le droit d'importation sur les automobiles a été réduit de 35 à 17 1/2 au cours d'une période de dix ans. Toute réduction additionnelle mettrait en péril l'emploi dans l'industrie canadienne de l'automobile, car la protection actuelle ne suffit pas à équilibrer le coût de la production au Canada et ce même coût aux Etats-Unis.

Cette compilation de diverses statistiques a pour but de résumer la situation telle que nous l'entendons. Nous espérons qu'elle aidera à faire mieux comprendre l'importance et l'utilité d'une protection tarifaire rationnelle des industries secondaires au Canada.

Pour donner une idée du caractère de cette étude, nous donnons les lètes de chapitres et quelques mots d'explication:

Le tarif douanier canadien et le système économique national — Quelques observations générales sur les grands principes de la protection tarifaire considérés comme partie intégrante du système économique au Canada.

Evolution de la politique tarifaire au Canada — La politique tarifaire depuis la Confédération — La "Politique nationale" — attitude des gouvernements successifs — moyennes des droits de douane perçus.

Le développement de l'industrie secondaire au Canada — Résumé statistique rétrospectif de l'industrie manufacturière — répartition provinciale de la production manufacturière — étude comparative de l'importance de divers groupes industriels et industries.

Prévisions touchant l'expansion de l'emploi dans l'industrie primaire — Examen de l'emploi dans divers groupes industriels (agriculture, pêcheries, mines, forêts et centrales d'énergie).

Les droits douaniers et d'accise considérés du point de vue de la revenue nationale — Ces droits ont toujours été la base du revenu de la nation — les tarifs sont une de ses sauvegardes — sources de revenu — taxes de guerre — la protection tarifaire facilite la progression industrielle qui, à son tour, alimente le fisc.

Revue des recettes et déboursés du gouvernement fédéral, de la dette publique et du revenu national — Recettes et déboursés de l'année fiscale 1937 — prédominance des champs fixes et spéciales — perception, par province, de l'impôt sur le revenu — impôt sur le revenu encaissé, par occupations des contribuables — analyse, par province, des droits douaniers et d'accise et des taxes de guerre spéciales — recettes et dépenses par capita — la dette nationale — relation entre la production manufacturière et le revenu national.

Influence de la situation économique mondiale sur la politique commerciale canadienne — Il n'est pas désirable, du point de vue économique, que le Dominion se suffise à lui-même — impossibilité du libre-échange dans une société protectionniste — concessions tarifaires — conventions commerciales — importations et exportations (statistiques).

L'industrie de l'automobile au Canada —

Note de la rédaction: Grâce à M. W. R. Campbell, le Devoir peut disposer d'une vingtaine de ces intéressantes brochures. Ceux qui en désirent peuvent communiquer avec notre chroniqueur de la finance, M. Alvarez Villancourt, à partir de mercredi.

Augmentation dans les importations de beurre

Une forte augmentation se produit dans les importations de beurre en mars; elles forment un total de 3,794,050 livres valant \$1,011,194, contre 942,472 valant \$264,983 le mois précédent et 17,932 évaluées à \$3,729 en mars 1937. La Nouvelle-Zélande en a fourni 1,919,207 livres; l'Australie, 1,008,000; le Royaume-Uni 865,480; et les Etats-Unis, le reste. En février et mars cette année les importations forment un total de 4,736,322, contribuant pour une large part du total des importations de la dernière année fiscale; l'année fiscale qui vient de se terminer, les importations se totalisent à 4,914,890 livres, contre 112,745 les douze mois précédents.

Beurre

Première qualité, prix de gros 26 1/2

Drèche de brasserie gros, \$26 la tonne; drèche, \$28 la tonne.

Farine

(Prix du boisseau en sacs de 98 lbs. Exempté de 3 sous le sac pour comestibles au comptant.) (prix du gros)

Première patente 7.30

Deuxième patente 6.80

Forté à boulanger 6.80

Fromage

Blanc no 1 (prix du gros) 1.54-1.55

Les obligations

COURS EN FERMETURE HIER

DOMINION DU CANADA:

2 1/2% oct. 15 1939 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1940 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1941 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1942 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1943 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1944 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1945 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1946 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1947 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1948 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1949 102 1/2

2 1/2% oct. 15 1950 102 1/2

LA VIE SPORTIVE

Les honneurs sont partagés à Jersey City

Jersey City, 2. — Les Royaux de Montréal et les Giants de Jersey City se sont partagés les honneurs du programme double d'hier alors que les locaux ont gagné la première partie par 8 à 5 et que les protégés de Rabbitt Maranville sont sortis vainqueurs dans la seconde par 7 à 6, mettant ainsi fin à une série de six défaites consécutives.

Harry Smythe et Gus Dugas furent les facteurs de la victoire des Montréalais, le premier par sa belle tenue au monticule et le second par son jeu au bâton.

Le vétéran lanceur des Royaux n'a accordé que cinq coups réussis aux Giants grâce à son contrôle parfait et Augustin a fait compter quatre points par un deux-but, un simple et un coup de chandelle au champ.

Sankey, Dunlap, Hooks et Smythe furent les autres deux coéquipiers des Royaux avec deux coups chacun tandis que Harris, Bell et Kies ont également frappé en lieu sûr pendant que Sandis était le seul joueur des Royaux ne pouvant placer la balle en lieu sûr.

Bob Carpenter débuta dans la boîte pour les Giants et subit sa première défaite de la saison tandis qu'à la partie initiale Stiles recut le crédit de la victoire qu'il ait été remplacé par Joyner à la septième manche.

Sankey et Dugas firent leur part à la suite initiale en frappant chacun trois coups sûrs mais les Giants touchèrent les balles de Cantwell, Porter, Swigart et Chapman pour seize coups réussis et remportèrent facilement la victoire.

Résultat détaillé des deux parties:

MONTREAL		ab	p	cs	r	a
Sands, c.	5	1	2	3	2	0
Van Robays, c.	2	0	0	2	0	0
Sankey, ac.	5	1	3	0	2	0
Hooks, lb.	4	1	1	1	0	0
Dugas, c.	4	1	3	2	0	0
Dunlap, ac.	4	1	1	4	0	0
Benning, lb.	2	0	0	0	0	0
Harris, lb.	3	1	0	0	1	0
Bell, lb.	4	0	1	2	2	0
Kies, r.	4	0	2	4	2	0
Porter, l.	1	0	0	0	0	0
Swigart, l.	1	0	0	0	0	0
zSchuster, r.	0	0	0	0	0	0
Chapman, l.	0	0	0	0	0	0

Totaux . . . 37 5 11 24 9

z-A frappé pour Swigart à la 7e.

Montréal . . . 000030200-5

Jersey City . . . 04300100x-8

Sommaire — Erreur: aucune.

Points produits par Herman, Horne, Powers, Stiles 2, Blakely, Richardson, Dugas, Dunlap, Harris, Lee, Kies 2, Deux-but: Blakely 2, Horne, Herman, Richardson, Kies. Circuit: Herman. Double-jeu: Sacrifice: Powers. Double-jeu: Myatt.

Myatt à Powers. Laissé sur les buts: Montréal 11; Jersey City 10.

Buts sur balles de Stiles 5; Joyner 1; Chapman 2. Retirés au bâton: Porter 1; Swigart 2; Stiles 2.

Joyner 4; Chapman 1. Coups sûrs, sur balles de Cantwell, 5 en 1-2-3 manche; Porter, 5 en 1 manche; Stiles, 10 en 6 manches (aucun de retiré à la 7e); Swigart, 4 en 3-1-3 manches; Chapman, 2 en 2 manches; Joyner, 1 en 3 manches. Mauvais lancer: Chapman. Balle passée: Redmond. Lanceur gagnant: Stiles; perdant: Cantwell. Arbitres: Kelly et Van Graffan. Temps: 2.20. Assistance: 26,000.

DEUXIEME PARTIE

MONTREAL

ab	p	cs	r	a
Harris, lb.	2	2	1	2
Sankey, ac.	3	1	2	0
Dunlap, c.	2	3	2	1
Dugas, c.	3	2	1	0
Hooks, lb.	4	1	2	1
Sands, c.	4	0	3	0
Bell, lb.	1	0	1	0
Kies, r.	4	0	2	0
Smythe, l.	4	1	2	2

Totaux . . . 27 7 13 21 12

Jersey City

ab	p	cs	r	a
Myatt, ac.	4	0	1	2
Powers, lb.	4	0	0	7
Lee, c.	2	0	0	3
Herman, c.	2	0	1	0
Blakely, c.	3	0	0	3
Horne, lb.	3	1	1	3
Richardson, lb.	3	2	2	3
Redmond, r.	2	0	0	4
Carpenter, l.	0	0	0	3
xDwyer, l.	1	0	0	0
De La Cruz, l.	0	0	0	2
xKing, l.	1	0	1	0

Totaux . . . 25 3 5 21 15

x-Frappa pour Carpenter à la 7e.

xx-Frappa pour DeLaCruz à la 7e.

Sommaire — Erreur: Bell. Points produits par Dugas 4, Hooks 2, Myatt 2, Dunlap, Redmond. Deux-but: Dugas, Smythe. Trois-but: Hooks, Richardson. But volé: Hooks. Sacrifices: Sankey, Harris, Carpenter, Dugas. Double-jeu: Harris a Dugas. De La Cruz à Myatt à Powers. Laissé sur les buts: Montréal 8; Jersey City 5. Buts sur balles de Carpenter 5. De La Cruz 1. Retirés au bâton, par Smythe 2. Coups sûrs, sur balles de Carpenter, 9 en 5 manches; De La Cruz, 4 en 2 manches. Frappé par le lanceur, par Smythe (Redmond). Arbitres: Van Graffan et Kelly. Temps: 1.31.

Le "Big Six"

"Par la Presse Associée"

Trois, Indiens	12	41	19	463
Fox, Tigers	12	51	11	23
Werber, Athletics	5	45	10	20
Tiplett, Cubs	5	22	4	9
Lombardi, Reds	12	33	8	15
Leibel, Giants	12	47	10	16

Le résultat des parties

Nationale

Samedi:

New-York 3, Brooklyn 1.

Chicago 11, St-Louis 5.

Cincinnati 2, Pittsburgh 0.

Boston 16, Philadelphie 11.

HIER

New-York 7, Brooklyn 6.

Chicago 6, St-Louis 5.

Cincinnati 4, Pittsburgh 1.

Philadelphie 5, Boston 1.

Internationale

Samedi:

Newark 7, Montréal 2. (arrêté à la 8e, pluie).

Rochester 11, Jersey City 7.

Toronto à Baltimore, (arrêté à la 4e, pluie).

Buffalo à Syracuse, remise, terrain détrempé.

HIER

Jersey City 8, Montréal 5.

Montréal 7, Jersey City 3.

Newark 12, Rochester 8.

Newark 9, Rochester 7.

Toronto 9, Syracuse 5.

Toronto 4, Syracuse 3.

Buffalo 12, Baltimore 9.

Buffalo 16, Baltimore 2.

Americaine

Samedi:

Detroit 5, Cleveland 3.

New-York 8, Washington 4.

Chicago 3, St-Louis 0.

Philadelphie à Boston, remise, terrain détrempé.

HIER

Cleveland 5, Detroit 3.

Washington 4, New-York 3.

Philadelphie 8, Boston 6.

St-Louis 7, Chicago 5.

Le classement des équipes

NATIONALE

G. P. F. C.

New-York 11 1 917

Chicago 9 4 692

Pittsburgh 8 4 667

Boston 5 3 590

Brooklyn 5 7 417

Cincinnati 5 8 385

St-Louis 3 9 323

Philadelphie 2 10 167

INTERNATIONALE

Newark 10 1 907

Buffalo 6 3 666

Jersey City 6 5 545

Baltimore 4 6 400

Toronto 4 8 331

Rochester 3 9 339

Montréal 3 9 250

AMERICAINNE

Cleveland 9 3 710

Washington 8 3 636

Boston 6 5 545

New-York 7 7 503

Chicago 5 6 453

Detroit 5 7 417

St-Louis 3 8 385

Philadelphie 4 7 364

Drummondville

Drummondville, 2. — La saison de la Ligue de baseball Provinciale a été inaugurée en cette ville hier après-midi alors que cinq mille personnes ont assisté à la joute entre les clubs Sorel et Drummondville, ce qui indique que cette première foule couronnée de succès et que la saison s'annonce sous les plus heureux auspices.

Le club local a réussi à enregistrer sa première victoire alors qu'il triompha de son adversaire par un résultat de 3 à 0 et ce blanchissage est tout à l'honneur de John-Léon Pomorski, ancien lanceur du Montréal, qui n'accorda que cinq coups réussis aux champions de l'an dernier.

C'était la journée des nouveaux venus dans la ligue, hier. En plus de la performance parfaite de Pomorski, nous devons signaler les brillants exploits du nouveau troisième but de 20 ans, Robert Daoust, de Montréal. Ce sensationnel frappeur droitier a fait compter les deux premiers points au moyen d'un deux-but au champ centre, puis il a compté le dernier point à la septième à la suite de son second coup réussi et sur le sacrifice de Léo Dupont et le simple de Bud Smith.

L'issue du match s'est décidée à la cinquième. Malfara et Harlow venaient de se faire retirer quand John Pomorski plaça un simple au champ centre. Bill DiVanti suivit avec un deux-but entre les champs centre et droit et Daoust nettoya les deux sacs occupés avec un autre deux-but.

George Smith, des champions, a bien lancé, tandis que tous les Sorelois ont bien joué. Il est toutefois évident qu'ils manquent de pratique au bâton.

Le maire Arthur Rajotte a lancé la première balle, que reçut M. Joseph Marier, député.

SOREL

DeNubio, 2b. 4 0 1 3 1

Olson, ac. 4 0 0 1 2

Helixon, cc. 4 0 1 4 1

Winn, cd. 4 0 0 1 0

Sime, cg. 4 0 1 1 0

Galen, r. 4 0 1 1 0

Boley, lb. 3 0 0 3 2

Constantine, lb. 2 0 1 8 0

Smith, l. 2 0 0 0 3

Hill, l. 1 0 0 0 2

Totaux 32 0 5 24 12

DRUMMONDVILLE

DiVanti, ac. 4 1 1 3 4

Daoust, lb. 4 1 2 0 0

Dupont, cg. 2 0 0 3 0

Smith, cd. 3 0 1 1 0

Monachio, cc. 4 0 1 1 0

Oliver, lb. 4 0 0 2 5

Malfara, lb. 3 0 0 1 0

Harlow, r. 2 1 1 8 0

Pomorski, l. 2 1 1 0 2

Totaux 29 3 7 27 11

SOREL

Erreurs: De Nubio, Harlow. Points produits par Daoust 2, Smith. Deux-but: DiVanti, Daoust. Sacrifices: Dupont, Smith. Double-jeu: Helixon à Boley; Oliver à DiVanti à Malfara. Laissé sur les buts: Sorel 6; Drummondville 6. Buts sur balles de Smith 2; Pomorski 2. Retirés au bâton, par Smith 2. Coup sûr, sur balles de Smith, 3 en 5 manches; Hill, 3 en 3 manches. Lanceur perdant: Smith. Arbitres: Doyle et Boston. Temps: 1.45.

Association américaine

SAMEDI.

Columbus 000430000-9 12 1

Washington 000100000-1 6 3

Lions et Grace; Winegarner, Jungels, J. A Kansas City.

Toledo 000001100-2 8 1

Kansas City 000000000-5 7 0

Marberry, Kirkcort, Corbett et Landon; Gay et Hartje.

Louisville 010000000-1 3 2

Minneapolis 001000000-3 7 2

Tulsa, Shaffer et Ringhoffer; Poindexter et Galvin, Canale et Spencer.

A Saint-Paul.

Indianapolis 000000000-0 4 2

Saint-Paul 02001400-10 11 0

Powers, Mylchrege, Smith et Lewis; Frasier et Paek.

HIER.

Indianapolis 0010000000001-2 10 2

Saint-Paul 000001000000-1 7 0

Page et Baker, Phelps, Brown et Paek; Louisville 000000000-3 14 1

Minneapolis 12102070-15 19 1

Willis, Kolp, Owens et Ringhoffer; Bean et Galvin.

Columbus 100001300-5 13 0

Milwaukee 020000000-2 7 0

Chambers, Anderson et Grace; Blaindhor et Just, Griswold.

Toledo 5020100000-8 16 2

J. Johnson, Trout et Linton; Branch, Hammer, Yocke, Stancu, Washburn et Brees, Hartje.

LE CLASSEMENT

Kansas City G. P. F. C.

Indianapolis 10 5 667

Minneapolis 9 6 600

Saint-Paul 7 6 525

Toledo 7 8 467

Louisville 5 8 328

Willwaukee 5 10 333

Columbus 4 10 386

St-Louis 3 9 339

Montréal 3 9 250

AMERICAINNE

Cleveland 9 3 710

Washington 8 3 636

Boston 6 5 545

New-York 7 7 503

Chicago 5 6 453

Detroit 5 7 417

St-Louis 3 8 385

Philadelphie 4 7 364

Drummondville

Drummondville, 2. — Les Ours de Newark ont enregistré deux autres victoires hier après-midi alors que les meneurs ont vaincu le Rochester par 12 à 8 et 9 à 7 dans des joutes fort contestées.

Dans la joute initiale les Ours ont pris une avance considérable dans les premières manches et malgré le ralliement des Ailes Royales dans les deux dernières reprises, ils ne purent éviter l'échec.

La partie finale, limitée à sept manches, fut le contraire de la première car les champions s'assurèrent la palme à la septième alors qu'ils croisèrent cinq fois le marbre après que le Rochester ait mené jusqu'à cette manche.

Résultat détaillé:

ROCHESTER

Moreho'se, 2b. 5 1 1 0 3

Jeulich, 3b. 5 0 1 2 2

Crabtree, cc. 5 0 1 1 2

Vezilich, cd. 3 4 2 4 0

LATEAU
9622

**PHOTOS DEVELOPEES
GRATUITEMENT
EN 2 HEURES**